OUTRE-MER : NICOLAS SARKOZY AUX ÎLES p. 3

L'ACTION FRANÇAISE 2000

« Tout ce qui est national est nôtre »

3 € I N° 2786 I 64e année I Du 21 janvier au 3 février 2010 I Paraît provisoirement les premier et troisième jeudis de chaque mois I www.actionfrancaise.net

L'État exploiteur

La nouvelle n'a pas fait grand bruit, elle est pourtant curieuse. *Le Parisien.fr* la relève ce 13 janvier : les locaux administratifs du bâtiment Jacques Chaban-Delmas de l'Assemblée nationale, au 101, rue de l'Université (7e ar.) ont été rénovés par des travailleurs sans papiers. Ce que confirme un responsable CGT : « *Entre 2005 et 2007, au moins une vingtaine de sans-papiers ont travaillé sur la première phase du chantier, la démolition et le déblayage.* » On apprend ainsi qu'aujourd'hui encore, plusieurs de ces travailleurs « *possèdent toujours le badge ultra sécurisé d'accès à l'Assemblée nationale* ». On se demande comment quelqu'un qui n'a pas de papiers en règle peut obtenir un "badge ultra sécurisé" permettant d'entrer dans un lieu aussi protégé que le palais de nos députés. Cela fait partie des mystères de notre république...

Il y a mieux. *Le Post.fr* nous apprend que ce mercredi 13 janvier des députés de gauche et même quelques UMP ont accueilli « *sous les ors de la République* » quatre sans-papiers tout fiers de raconter ce qu'ils ont vécu « *dans des conditions très dures avec le marteau-piqueur du matin au soir* ». L'un d'eux a même dit qu'il entrait dans le palais en présentant « *juste la photocopie d'une carte de séjour d'une relation* » (sic).

Cet exemple venu de haut d'embauche et donc d'exploitation d'une main-d'œuvre plus ou moins clandestine et bon marché est une perche tendue vers ceux (socialistes, communistes et Verts) qui militent pour une régularisation massive des travailleurs sans papiers. Qu'en dit M. Besson ?

Devant le don d'amour de Louis XVI

page 2

La République dérisoire

❑ CONTRE L'AVORTEMENT

Le combat est politique

La Marche pour la vie rencontre un succès croissant. Ses organisateurs revendiquent une démarche "apolitique" sur laquelle le débat est ouvert...

La grande Marche pour la Vie que nous avions annoncée dans notre dernier numéro a rassemblé ce dimanche 17 janvier à Paris beaucoup plus de 20 000 participants, dont de très nombreux jeunes dans une ambiance festive et résolue. Des délégations étrangères étaient venues apporter leur soutien aux marcheurs, lesquels avaient aussi reçu le patronage de nombreux évêques et de plusieurs personnalités du monde des lettres. Toutes les associations luttant pour le respect de la vie étaient là et la foule remplissait bien plus que la place de l'Opéra au moment des discours.

On y a chanté, on y a crié, on y a aussi prié notamment autour du docteur Xavier Dor. Le pavé parisien a ainsi témoigné pendant plusieurs heures du refus des Français de voir leur pays tomber dans la barbarie en massacrant les enfants à naître dans le sein de leur mère.

Les manifestants ont aussi réclamé que les mères soient protégées et informées des moyens de surmonter leurs éventuelles difficultés au cours de la grossesse, au lieu d'être soumises à la seule dictature du Planning familial et des médias qui ne savent que les inciter à surmonter les détresses par le crime. En ce sens, avons-nous déjà écrit, ces marcheurs visaient à la libération de la femme.

Nous nous réjouissons du succès de cette grande journée qui n'atteint pas encore le million de participants que l'on a vu à Madrid à l'automne dernier, mais qui, d'année en année, réchauffe les ardeurs et entraîne les évêques, jusqu'alors timorés, à s'engager dans le combat pour le respect des lois naturelles et divines.

Comme il se devait, l'Action française y était et nous sommes surpris que le site du *Salon Beige* parle d'un « *tractage intempestif* ». C'est laisser croire qu'il y aurait eu un incident, or il n'en est évidemment rien ! Il faudra bien que les organisateurs comprennent un jour que l'apolitisme intégral ne mène à rien, que le combat pour le respect de la vie, qu'on le veuille ou non, est politique, et que l'on ne fera pas changer les choses sans dénoncer non seulement les hommes qui nous gouvernent mais aussi le régime dont la philosophie intrinsèquement libertaire et hédoniste, ennemie de Dieu, ne peut que considérer l'avortement comme un "droit". ■

Michel Fromentoux

M 01093 - 2786 - F: 3,00 €

■ ÉCONOMIE

Nicolas Sarkozy ouvre le forum de Davos :

Un capitalisme dépressif

PAGE 4

■ UNION EUROPÉENNE

Les commissaires désignés passent leur "grand oral" :

La fronde des parlementaires

PAGE 7

■ COMBAT DES IDÉES

Poursuite du débat sur l'"identité nationale" :

Français de souche et fier de l'être

PAGE 16

❑ LOUIS XVI

La République dérisoire

Devant le don d'amour de Louis XVI, la République est dérisoire, incapable de comprendre cette fracture suicidaire dans la destinée de la France. Albert Camus aurait beaucoup à lui apprendre !

« *Le 21 janvier, avec le meurtre du Roi-prêtre, s'achève ce qu'on a appelé significativement la passion de Louis XVI. Certes, c'est un répugnant scandale d'avoir présenté, comme un grand moment de notre histoire, l'assassinat public d'un homme faible et bon. Cet échafaud ne marque pas un sommet, il s'en faut. Il reste au moins que, par ses attendus et ses conséquences, le jugement du roi est à la charnière de notre histoire contemporaine. Il symbolise la désacralisation de cette histoire et la désincarnation du Dieu chrétien. Dieu, jusqu'ici, se mêlait à l'Histoire par les Rois. Mais on tue son représentant historique, il n'y a plus de roi. Il n'y a donc plus qu'une apparence de Dieu relégué dans le ciel des principes.* » Ces lignes tragiques sont tirées de L'Homme révolté d'Albert Camus, mort il y a cinquante ans (voir page 5).

Fracture suicidaire

L'athée de bonne foi comprenait que le 21 janvier 1793, avait été porté au christianisme « *un coup terrible* ». Louis XVI s'identifiait à sa mission divine « *pour qu'il soit bien dit que l'attentat contre sa personne vise le Roi-Christ, l'incarnation divine, et non la chair effrayée de l'homme* ». Camus constatait, et sans s'en réjouir, le vide spirituel qui s'ensuivit dans nos institutions politiques. Vide, il faut le reconnaître, comblé de façon dérisoire par la contre-religion antisociale des Droits de l'Homme et par le vacarme assourdissant et stérile des luttes entre partis aussi arrogants que titubants. Cette fracture suicidaire dans la destinée de la France, ce mal-être privé de toute transcendance, cette incertitude sur la pérennité même de la France, voilà ce qui va pousser cette année encore de très nombreux Français à assister aux messes célébrées pour le repos de l'âme du roi martyr.

Ces manifestations ne sont pas tristes : on ne saurait s'arrêter au seul souvenir d'un mort, d'abord parce que, depuis le temps que l'on prie pour lui, tout laisse à espérer que Dieu a déjà reçu auprès de lui le petit-fils de saint Louis, qui a donné son sang pour, déclara-t-il, « *cimenter* » la paix entre les Français, vrai don d'amour d'un roi et père ! Ensuite parce que, dans cette mort sublime qui pétrifia les Français place de la Concorde, il y a, aimons-nous à dire, quelque chose de plus fort que la mort, quelque chose qui fait prendre conscience à tous du fait que dans ce pays patiemment façonné par des générations de rois, il manque aujourd'hui cruellement une tête imposant le bien commun pardessus les volontés de puissance partisanes, mercantiles et médiatiques.

Du deuil à l'espérance

Pourquoi la France en est-elle réduite à se laisser interroger sur son "identité", à constater partout le déclin du sens familial et la démission des autorités naturelles, à subir la loi des affairistes qui délocalisent les emplois comme ils liquident le repos dominical, pourquoi, sinon parce que la République toujours instable, jamais durable, n'apaisant jamais les querelles électorales, laisse tout aller à vau-l'eau, gargarisée de discours ? Le prince Jean, duc de Vendôme, dit excellemment dans son livre *Un Prince français* (éd. Pygmalion) que la Révolution fut « *une erreur, fondée sur un contresens* ». Elle « *a cassé la dynamique d'un pays qui avait besoin d'être réformé, mais il fallait alors s'appuyer sur ses fondations morales, culturelles et spirituelles. La Révolution, au contraire, les a sapées avec brutalité. On ne sort pas indemne d'une telle rupture.* »

Chaque 21 janvier est une grâce pour les Français qui réfléchissent, une occasion d'ouvrir les yeux sur les causes premières des malheurs de la France. On ne mesurera jamais le sens profond de cette phrase de Pierre Boutang : « *Louis XVI est mort pour que revive le Roi.* »

Cette année plus que jamais la certitude nous est donnée d'un avenir qui, par la famille qui fit la France, durera longtemps. Le 21 janvier n'est ni un jour d'échec, ni la fin d'une histoire, puisque dans nos prières et nos pensées, le roi assassiné voisinera avec le meilleur des gages d'espérance, le petit prince Gaston de France, fils de Mgr le duc de Vendôme, petit-fils de Mgr le comte de Paris, duc de France. Avec cet enfant, si Dieu le veut, sera un jour renoué le pacte de Reims sur les débris d'une république de plus en plus à bout de souffle. ■

Michel Fromentoux

Messes pour le repos de l'âme du roi Louis XVI

La messe pour le repos de l'âme du roi Louis XVI sera célébrée à Paris, à la demande de l'Œillet blanc, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse des rois de France, le jeudi 21 janvier 2010 à 12 h 15.

Paris

Jeudi 21 janvier à 10 heures, place de la Concorde (face à l'Hôtel Crillon) dépôt d'une gerbe de France Royaliste.
Jeudi 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 3 rue des Bernardins, Paris 5e.
Jeudi 21 janvier à 19 heures, Centre Saint-Paul, 12 rue Saint-Joseph, Paris 2e (homélie par l'abbé Guillaume de Tanoüarn).
Dimanche 24 janvier à 15 h 30, place de la Concorde (messe célébrée par l'abbé Néri).

Province

AVIGNON – Jeudi 21 janvier à 18 heures, chapelle de la Sainte-Croix (les Pénitents Gris), 8 rue des Teinturiers ; jeudi 21 janvier à 19 heures, collégiale Saint-Pierre.
BAYONNE - Dimanche 24 janvier à 10 h 30, chapelle Saint-François des Capucins, avenue de la Légion tchèque (Fraternité Saint-Thomas Becket).
BEAUNE – Jeudi 21 janvier à 18 h 30, chapelle des Dominicaines, rue des Dominicaines.
BIARRITZ – Dimanche 24 janvier à 11 heures, lieu de culte habituel FSSPX (renseignements au 05 59 65 70 05).
BORDEAUX - Jeudi 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Éloi, 1 rue Saint-Éloi.
CAEN – Jeudi 21 janvier à 18 h 30, chapelle Saint-Pie X, 16 rue du Vaugueux.
CHALON-SUR-SAONE – Dimanche 17 janvier, chapelle Notre-Dame de la Citadelle, messe dominicale (rite extraordinaire avec intentions).
DIJON – Samedi 23 janvier à 11 heures, basilique Saint-Bernard de Fontaines (Fraternité Saint-Pierre).
FABRÈGUES (Hérault) – Jeudi 21 janvier à 18 heures, église Notre-Dame de Fatima, prieuré Saint-François de Sales, 1 rue Neuve-des-Hortes.
FLAUX (Gard) – Dimanche 24 janvier à 10 h 30, paroisse de la Sainte-Croix, chemin de Seyronnel.
FONTAINEBLEAU – Jeudi 21 janvier à 18 h 30, église du Carmel, 6 bis boulevard du Maréchal Leclerc.
LILLE – Jeudi 21 janvier à 18 h 30, chapelle Notre-Dame du Rosaire, avenue Émile Zola.
LIMOGES – Jeudi 21 janvier à 11 h 15, église Saint-Michel-des-Lions, place Saint-Michel (à l'issue de la cérémonie, repas amical chez Alphonse derrière les Halles centrales).
LYON - Jeudi 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Georges, quai Fulchiron ; jeudi 21 janvier à 19 heures, église Saint-Denis (Croix-Rousse) ; samedi 23 janvier à 10 h 30, église Saint-Pothin, 127 rue de Créqui.
MARSEILLE – Jeudi 21 janvier, à 18 h 30, église des Réformés (haut de la Canebière), en présence du prince Jean, duc de Vendôme.
MONTPELLIER - Jeudi 21 janvier à 18 heures, chapelle des Pénitents bleus, rue des Étuves ; jeudi 21 janvier à 19 h 15, église Saint-Mathieu, rue Germain (messe traditionnelle).
NANCY - Dimanche 24 janvier à 9 h 25, église Saint-Pierre, avenue du maréchal de Lattre de Tassigny.
NANTES - Jeudi 21 janvier à 18 h 15, église Saint-Clément, 10 rue du maréchal Joffre (fraternité Saint-Pierre, messe de requiem avec lecture du testament de Louis XVI) ; jeudi 21 janvier à 18 h 30, chapelle du Christ-Roi, 88 rue d'Allonville ; jeudi 21 janvier à 18 h 45, prieuré Saint-louis, 25 rue François Bruneau (FSSPX) ; dimanche 24 janvier à 12 h 15, dépôt de gerbe et lecture du testament de Louis XVI, 4 rue Lorette de la Refoulais.
NICE – Dimanche 24 janvier à 10 heures, chapelle de la Confrérie de la Très Sainte-Trinité, 1 rue du Saint-Suaire ; dimanche 24 janvier à 10 heures, chapelle de la Visitation, Fraternité Saint-Pie X, place Sainte-Claire.
NIMES – Samedi 23 janvier à 11 heures, église Sainte-Perpétue (messe suivie d'un repas amical au Palace où Philippe Prévost nous entretiendra de la condamnation de l'Action française ; PAF 20 euros ; tél. 04 66 76 27 57).
PERPIGNAN – Jeudi 21 janvier à 18 h 30, chapelle du Christ-Roi, 113 avenue Joffre ; jeudi 21 janvier à 18 h 30, église Saint-Jacques, chapelle de la Sanch, rue de l'église Saint-Jacques.
ROGNONAS (Bouches-du-Rhône) - Jeudi 21 janvier à 19 heures, église Saint-Pierre (messe des Martyrs).
THIBERVILLE (Eure) - Samedi 23 janvier à 17 heures, église paroissiale Saint-Taurin (sous réserve).
TOULON – Jeudi 21 janvier à 18 h 30, église Saint-François de Paule, place Louis-Blanc.
TOULOUSE - Jeudi 21 Janvier à 18 h 15, église Saint-Jérôme, rue du lieutenant-colonel Pélissier.
VILLEURBANNE – Dimanche 17 janvier à 11 heures. paroisse du Cœur de Marie, 34 rue Richelieu.

L'ACTION FRANÇAISE 2000

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 Paris
Tél. : 01 40 39 92 06 - Fax : 01 40 26 31 63
www.actionfrancaise.net
redaction@actionfrancaise.net
secretariat@actionfrancaise.net
abonnements@actionfrancaise.net
ISSN 1166-3286

Directeur de 1965 à 2007 : Pierre Pujo (†)
Directeur de la publication : M.G. Pujo
Directeur éditorial : Gérard Bedel
Rédacteur en chef : Michel Fromentoux
Rédacteur graphiste : Grégoire Dubost

Politique française :
Guillaume Chatizel, Jean-Philippe Chauvin, Antoine Goursky, Stéphane Piolenc
Société :
Stéphane Blanchonnet, Jean-Pierre Dickès, Michel Fromentoux
Europe :
Charles-Henri Brignac, Grégoire Dubost, Guy C. Menusier
Monde :
Philippe Maine, Pascal Nari
Histoire :
Michel Fromentoux, Yves Lenormand, René Pillorget, Frédéric Winkler
Culture :
Anne Bernet, Monique Beaumont, Charles-Henri Brignac, Alain Waelkens
Chroniques :
Jean-Baptiste Morvan
Combat des idées :
Gérard Baudin, Stéphane Blanchonnet

Abonnements, publicité, promotion :
Monique Lainé

❑ OUTRE-MER

Nicolas Sarkozy aux îles

Déplacement à Mayotte, référendum en Martinique, terrible séisme ravageant le seul État francophone des Caraïbes... En ce début d'année, "la plus grande France" se rappelle intensément au chef de l'État. Nicolas Sarkozy protégera-t-il ce précieux héritage ?

Ni par sa taille, ni par son geste, ni par son verbe, Nicolas Sarkozy ne semble destiné à incarner "la plus grande France". Or celle-ci en ce début d'année se rappelle à lui intensément et il ne peut ignorer que, par ses territoires d'outre-mer, la France est le seul pays présent sur tous les océans du globe et constitue la deuxième puissance maritime mondiale, avec une zone économique exclusive de près de 11 millions de kilomètres carrés. Un précieux héritage qui fait bien des envieux... et qu'il faut protéger avec ténacité.

Joie à Mayotte et à la Réunion

Le président de la République en a-t-il la volonté ? On peut en douter quand on voit comment il entend traiter nos compatriotes de Martinique et de Guyane qui viennent de dire non à un statut nouveau les préparant à l'autonomie (voir page 6).

Il a pourtant eu ce lundi 18 janvier de quoi constater la force et la profondeur du lien qui unit les populations d'au-delà des mers à la métropole, car notre homme pressé a passé trois heures (alors que cinq étaient prévues...) dans l'océan Indien, dans l'île de Mayotte, à 8 000 kilomètres de Paris, encore toute radieuse d'avoir pu librement dire oui le 29 mars 2009 à ce que le même M. Sarkozy conteste maintenant aux Martiniquais : le droit au statut de département français.

La liesse du peuple mahorais éclate dans tous les comptes rendus des journaux les plus divers. Accueilli à Mamoudzou par des groupes folkloriques de femmes en pagne et par une foule venue de toute l'île dans les cars scolaires réquisitionnés pour l'occasion, le président de la République a lancé devant des hauts-parleurs de 35 000 watts toutes les belles phrases que ce peuple attendait : « *Je ne laisserai à aucune puissance étrangère le droit de décider qui serait français et qui ne le resterait pas. Mayotte, c'est la France. Mayotte restera française.* »

Sarkozy bombe le torse

Contre les Comores voisines qui contestent le droit de Mayotte à rester française alors que des immmigrés en arrivent en masse, il a bombé le torse et a félicité les Mahorais d'être les champions de l'expulsion des sans-papiers (sic). Puis il a félicité les gardiens de l'ordre, leur rappelant les « *devoirs républicains* » (sic).

Il s'était aussi fait souffler les rappels historiques qui font plaisir : « *Vous êtes français, mes compatriotes de Mayotte, depuis 1841, depuis bien plus longtemps que nos compatriotes de Nice et de la Savoie.* »

Puis voici les cadeaux : les dix chaînes de la TNT en 2010, un câble sous-marin pour être équipé en Internet haut débit, la hausse du minimum vieillesse, une antenne de l'université de La Réunion qui ouvrira à la rentrée 2011 et permettra aux jeunes de rester sur l'île jusqu'à bac plus 2. Après cela il a même fallu que M. Sarkozy, essoufflé, mais ravi, se prêtât à un (très rapide) bain de foule, ce qu'il n'aime pas du tout et qui semblait effrayer le préfet ! D'autant que la météo prévoyait la pluie...

Ce séjour si joyeux que l'on a dit « supersonique » s'est achevé ainsi en un clin d'œil. Le président devait aller dormir à La Réunion, 1500 km plus loin dans l'Océan Indien. De là, ce mardi 19, il présente ses vœux aux Français d'outre-mer...

De M. Sarkozy, très habile à lancer les mots de circonstance, on ne sait jamais ce que l'on doit attendre. Depuis sa campagne électorale de 2007, les Français ont eu le temps d'être échaudés et ses propos sur "qui est français" ne font guère sérieux alors qu'il remet en cause l'identité nationale... Quant aux autres promesses, elles résonnent dans nos oreilles un peu comme l'écho de celles d'un certain général il y a cinquante ans... Heureusement, en luttant pour former un département, les Mahorais ont reçu la meilleure part. Leur statut est une ferme et stable protection contre les humeurs de la politique politicienne qui passe. Une pensée s'impose ici pour Pierre Pujo qui s'est tant battu en métropole et dans les colonnes de *L'Action Française* pour la départementalisation de Mayotte et sans qui, peut-être, ces moments de joie si spontanément française n'auraient pas eu lieu.

Haïti dans le malheur

Une autre, mais ancienne, de nos possessions d'outre-mer s'est rappelée aussi ces derniers jours à M. Sarkozy, mais dans la douleur. Haïti a subi mercredi 13 janvier le terrible tremblement de terre que l'on sait. L'État et la population sont ruinés.

Le président français a alors réagi spontanément et a aussitôt parlé au téléphone avec le président Obama en vue de préparer avec le Brésil et le Canada une conférence internationale pour la reconstruction et le développement d'Haïti. M. Sarkozy a aussi précisé qu'il se rendrait dans ce pays dans les semaines qui viennent pour s'entretenir avec le président haïtien René Préval. Ce drame, a-t-il déclaré doit être « *une occasion pour sortir une fois pour toutes Haïti et son peuple de la malédiction qui semble les accabler depuis si longtemps* ».

Francophonie

Nous ne nous permettrons pas de mettre en doute les sentiments du président, mais nous devons constater que ni lui ni ses prédécesseurs ne se sont jamais beaucoup intéressés à cette République de huit millions d'habitants qui n'a jamais oublié qu'elle fut française et qui reste un fleuron de la francophonie.

Ce territoire forme avec la République Dominicaine l'île que Christophe Colomb découvrit en 1492 et qu'il baptisa Hispaniola. Les Français, installés dans la partie ouest, y fondèrent sous le nom de Saint-Domingue la colonie la plus prospère de l'Amérique, jusqu'à ce que la Révolution, puis Napoléon vinssent envenimer la situation, et Saint-Domingue devint indépendante en 1804 sous le nom d'Haïti, sans pour autant cesser de parler français, même parmi les pires turbulences.

Jean-Philippe Chauvin dit sur son blog (*jpchauvin.typepad.fr*) ce qu'est maintenant le devoir de la France : « *À Haïti, pas de centrales nucléaires, pas de Rafale à vendre, mais une dette d'honneur à régler, et un pays à soulager et à aider, un pays auquel nous devons le fait que la langue française a été imposée, en 1945, comme deuxième langue de travail des Nations Unies, malgré l'hostilité anglo-saxonne.* »

Au moins, avec nos îles actuellement ou anciennement françaises, les relations ne se fondent pas sur les gros intérêts financiers, elles sont tout simplement humaines. ■

Michel Fromentoux

NOTRE SOUSCRIPTION POUR L'AF

Aidez-nous !

Avec ce numéro se clôt la souscription 2009. Malgré les efforts d'amis dévoués, le montant n'a pas atteint le chiffre espéré et ne nous permet pas d'aborder ce premier trimestre de 2010 avec sérénité, pour faire face au budget minimum nécessaire et aux dépenses imprévues pour des travaux dans nos locaux.

Nous avons besoin de vous, amis lecteurs. Le journal est indispensable ; il faut que vous l'aidiez. Suivant vos moyens, vous pouvez souscrire un versement mensuel ou nous envoyer dès maintenant votre participation pour l'année. Et surtout - nous ne la répéterons jamais assez - nous disons à ceux qui ne le sont pas encore : abonnez-vous ! L'abonnement est l'aide la plus précieuse que vous pouvez nous apporter. Pour le journal, c'est vital. Merci de ce que vous ferez.

Marielle Pujo

✓ Merci d'établir vos chèques à l'ordre de Mme Geneviève Castelluccio et de les lui retourner à cette adresse : *L'Action Française 2000*, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Liste N° 20

Virements réguliers : Jean-Michel de Love, 7,62 ; Raymond Sultra, 17,78 ; Mme Bellegarde, 20 ; Vincent Claret-Tournier, 15 ; Mme Marie-Magdeleine Godefroy, 22,87 ; Mme Tatiana de Prittwitz, 45,73.

Mlle Patricia le Groignec, 50 ; Vente de livres anciens, 320 ; René Boucault, 25 ; Mlle Suzanne de Benque d'Agut, 120 ; anonyme, 195.

Quête du banquet du 16 janvier à Paris : 250.

Total de cette liste :	**1 089 €**
Listes précédentes :	17 506,16 €
Total :	**18 595,16 €**

❑ DAVOS

Un capitalisme dépressif

Il n'y a pas si longtemps, Nicolas Sarkozy se demandait si le Forum économique mondial de Davos servait à quelque chose. Son utilité première est le lobbyisme de haut niveau...

Rendez-vous annuel de tout ce que la mondialisation compte de décideurs politiques, économiques et financiers, le Forum économique de Davos se tiendra pour la quarantième fois, du 27 au 31 janvier, dans la station grisonne. Avec une "première" à l'agenda : c'est Nicolas Sarkozy qui prononcera le discours inaugural. Jamais auparavant un chef d'État français n'avait fait le déplacement. Le fondateur et responsable du World Economic Forum (WEF) Klaus Schwab se souvient avec un peu d'amertume de l'épisode manqué de 2005, Jacques Chirac ayant argué cette année-là de raisons météorologiques pour éviter des rencontres jugées inopportunes et pour finalement délivrer par vidéoconférence un message assez convenu.

Bien commun

L'image du WEF reste d'ailleurs tellement associée à un capitalisme triomphant que Sarkozy s'est cru obligé de préciser qu'il ne pensait pas « *se compromettre* » en se rendant à Davos. Une précaution superflue au moment où le capitalisme, ébranlé par les excès du libéralisme, semble en proie au doute. À l'exemple de Klaus Schwab, naguère ardent promoteur d'un capitalisme décomplexé et qui, aujourd'hui, broie du noir. Ce serait même la raison pour laquelle il aurait souhaité la participation du président Sarkozy, qui passe désormais pour être partisan d'une régulation des marchés financiers.
Le thème ambitieux de ce 40e forum s'intitule « *Améliorer l'état du monde : repenser, redessiner, reconstruire* ». Une formulation qui trahit l'inquiétude du président exécutif du WEF, selon lequel la crise financière et économique risque de déboucher sur une crise sociale. Pour s'en préserver, rien de tel que « *l'éthique entrepreneuriale* » , les entreprises étant invitées, à commencer par leurs actionnaires, à œuvrer au bien commun. Sur cette ligne, Klaus Schwab espère rencontrer, entre autres, un Nicolas Sarkozy qui, dans le prolongement du G20 de Pittsburgh, entend participer à « *l'assainissement* » du capitalisme, avec notamment un projet de taxation des bonus.

Un homme pressé

On se gardera bien d'évaluer, dans ce retournement, la part de conviction et celle ressortissant à l'opportunisme. En tout cas, l'évolution qui s'est dessinée en peu de temps est frappante. Il y a deux ans, le Premier ministre François Fillon était allé dire à Davos la totale confiance de la France dans l'économie globalisée. Dans un discours résolument libéral, le Premier ministre, adoptant la langue dominante, avait lancé à un parterre dubitatif « *France on the move !* » (la France est dans le coup).
Entre-temps, il est vrai, la crise est survenue et a fait pas mal de dégâts. Mais les nouvelles idées de Nicolas Sarkozy n'arrivent-elles pas trop tard ? Et surtout, leur application risquant d'être circonscrite à un nombre limité de pays, on peut douter de leur efficience. À Copenhague, on a vu le peu de cas que faisaient des puissances comme les États-Unis et la Chine des considérations "éthiques" de la vieille Europe. Certes, Barak Obama envisage également d'imposer une nouvelle taxe sur les grandes banques qui, quatre mois après Pittsburgh, annoncent des profits faramineux, mais ce projet doit encore passer devant le Congrès où la bataille promet d'être chaude ; la perspective des élections de mi-mandat, en novembre prochain, électrise en effet les parlementaires.
Cela étant, Davos n'est pas un lieu de décision, tout au plus d'impulsion, et encore dans les années fastes. Il n'y a pas si longtemps, Nicolas Sarkozy se demandait d'ailleurs si ce forum alpin servait à quelque chose. Son utilité première est le lobbyisme de haut niveau. Ce peut être l'occasion pour le président de la République de "vendre" ses idées sur la régulation financière, afin d'éviter que le secteur bancaire français ne soit trop pénalisé.
Selon son entourage, il ne devrait pas s'attarder à Davos après avoir prononcé son discours. Il n'est donc pas sûr que le chef de l'État prenne le temps de rencontrer le nouveau président de la Confédération pour 2010, en l'occurrence une présidente, Doris Leuthard, qui pourtant souhaite discuter avec lui du contentieux fiscal franco-suisse.

Les altermondialistes réunis à Bâle

Moins arrogant, le capitalisme n'abdique cependant pas ses fondamentaux. À l'instar du World Economic Forum dont le financement reste assuré par un millier d'entreprises membres, pour la plupart des multinationales. C'est dire qu'on ne saurait se satisfaire à Davos de théories plus ou moins fumeuses. C'est bien pourquoi les altermondialistes ne désarment pas. À l'enseigne de L'Autre Davos, ils se réuniront les 29 et 30 janvier à l'université de Bâle, soit à bonne distance des Grisons. Parmi les intervenants annoncés à ce forum alternatif figurent quelques Français, des représentants de SUD-Rail, de la Confédération paysanne ou encore de la Coordination des sans-papiers de Paris. Moins médiatique car plus sage se tiendra aussi, à Davos même, un Open Forum organisé conjointement par la Fédération des Églises protestantes de Suisse et le WEF.
Quelque 2 500 participants sont attendus au World Economic Forum ; plus de la moitié viennent du monde des affaires et de l'économie, les autres de la politique et de la "société civile". Pour leur éviter tout désagrément, la Confédération déploie de grands moyens, avec l'engagement de 4 000 militaires et la sécurisation de l'espace aérien des Grisons, en collaboration avec l'Autriche voisine. Dans ce domaine, la continuité est assurée. ■

Guy C. Menusier

» TOLÉRANCE

Vincent Peillon n'est pas été le seul à faire le clown... Jugeant « *nauséabond* » le débat sur l'"identité nationale", le secrétaire général du SNJ-CGT de France Télévisions, Jean-François Téaldi, a fustigé une initiative ayant « *pour premier effet de refaire monter le Front national* [...] *et de laisser libre cours au déferlement d'idées racistes et xénophobes* ». En conséquence, il avait réclamé le mercredi 13 janvier que soit annulée la confrontation entre Marine Le Pen et Éric Besson diffusée le lendemain sur *France 2*. (*Libération*, 13/01/2010) S'agit-il d'une réponse « *aux besoins sociaux et éthiques des journalistes* » que le syndicat prétend par ailleurs satisfaire ?

» TARIF NUMÉRIQUE

Dans un avis rendu public le 12 janvier, l'Autorité de la concurrence conteste une proposition du président de la République : « *nous devons absolument obtenir pour l'industrie du livre la transposition du prix unique* [...] *dans l'univers numérique* », avait-il déclaré en présentant ses vœux au monde la Culture. Or, selon l'Autorité, « *au regard du caractère encore embryonnaire du marché du livre numérique* », « *il serait prématuré de mettre en place un cadre qui pourrait se révéler trop rigide ou rapidement obsolète et qui risquerait au final de ralentir le développement du marché* ». D'autant que « *les objectifs du prix unique pour le livre imprimé ne sont pas entièrement transposables au livre numérique* ». Rappelons que trois préoccupations avaient justifié l'adoption de la loi Lang en 1981 : « *l'égalité des citoyens devant le livre, le maintien d'un réseau très dense de distribution et le soutien au pluralisme dans la création et l'édition* ».

Gallica face à Google

La commission sur la numérisation des fonds patrimoniaux des bibliothèques a remis son rapport le 12 janvier.

Présidée par Marc Teissier, elle était censée évaluer « *la pertinence d'un accord entre la BNF et Google du triple point de vue du partage et du rayonnement des contenus français sur Internet, de l'intérêt économique et financier pour l'État et le contribuable, du message politique à adresser à la communauté internationale* ». Une question devenue en partie caduque depuis l'annonce par le président de la République, dans les priorités du "Grand emprunt", d'une enveloppe spécifique pour la numérisation du patrimoine culturel (750 millions d'euros). La mission se félicite d'un changement « *considérable* » permettant « *d'envisager une politique de numérisation* [...] *à la fois ambitieuse et autonome* ».
Le géant américain de l'internet s'est lancé en 2004 dans un projet visant à numériser 15 millions d'ouvrages en dix ans. Le rapport fustige les clauses souscrites par les bibliothèques partenaires, parmi lesquelles figure la bibliothèque municipale de Lyon : « *Les accords passés par Google prévoient toujours que les autres moteurs de recherche ne pourront pas accéder aux fichiers numérisés par lui pour les indexer et les référencer.* [...] *Cela revient* [...] *à permettre à un acteur* [...] *de renforcer cette position dominante.* [...] *La durée des clauses d'exclusivité est également excessive : des durées de plus de vingt ans* [...] *peuvent aller à l'encontre de la mission d'accès impartie aux bibliothèques.* »
Cependant, toute forme de partenariat ne serait pas à exclure : « *Un accord avec Google* [...] *pourrait viser, non pas à faire prendre en charge l'effort de numérisation mais à le partager, en échangeant des fichiers de qualité équivalente et de formats compatibles.* »
Deux objectifs généraux sont définis : d'une part, « *éviter le risque d'une segmentation du patrimoine, en se donnant l'ambition d'une numérisation exhaustive, ou en tout cas la plus large possible* » ; d'autre part, réaffirmer « *la place du patrimoine français écrit sur l'internet* », qui « *est aujourd'hui principalement visible* via *Google Livres, grâce aux fonds francophones numérisés des bibliothèques étrangères, qui ne sont pas complets* ».
La bibliothèque numérique *Gallica*, développée jusqu'à maintenant par la BNF, serait l'instrument naturel de cette politique. Forte d'une autonomie renforcée, elle pourrait réunir « *les bibliothèques publiques patrimoniales et les éditeurs, dans une logique de partenariat public-privé* » et proposer un accès « *à tout le patrimoine écrit,* via *une plate-forme coopérative respectueuse des droits des différents partenaires, les conditions d'accès étant adaptées au statut de chaque œuvre* ».
Le rapport promeut « *la relance d'une impulsion européenne, tant en direction des autres bibliothèques européennes que du portail* Europeana ». En revanche, ses auteurs ne semblent pas avoir examiné l'opportunité d'une coopération dans le cadre de la francophonie. Leurs conclusions ont été accueillies avec bienveillance par le ministre de la Culture, tout disposé à "rebooster" *Gallica*. Lequel gagnerait d'abord à être mieux connu. Comme le souligne la mission, « *les efforts de numérisation doivent s'accompagner d'une volonté de conquête de visibilité sur le web* ». ■ **G.D.**

❑ ISLAM

Mimétisme totalitaire

Jean-François Copé réclame une loi contre la burqa. Ce faisant, peut-être va-t-il précipiter dans les bras des salafistes des musulmanes persécutées par la République... Telle est la crainte exposée ci-dessous.

Comme ils sont dérisoires, ces caniches de l'UMP promouvant une loi anti-burqa pour lutter contre l'oppression de la femme et préserver l'ordre public ! Le petit guignol de Copé annonce sans état d'âme que le port d'une burqa sur la voie publique pourra être passible d'une contravention de 4e classe, dont le montant s'élève à près de 750 euros ! Le délire totalitaire atteint des sommets et participe à l'avènement des nouvelles lois liberticides de cette marionnette républicaine. Il n'est dès lors pas surprenant de subir le joug du flic législatif, que les technocrates bruxellois ont déjà dépouillé de 80 % de ses compétences.

La République voudrait-elle contraindre l'individu à devenir libre ?

Un vrai *diktat*...

Comble de l'ignominie, ces mêmes pourfendeurs de la révolution iranienne à la sauce Khomeyni, durant laquelle les femmes mal voilées subissaient les interpellations violentes des pasdaran, préparent, dans un élan mimétique, un processus d'oppression analogue. (À croire que René Girard aurait raison !) Imaginez déjà ces femmes battues et persécutées par nos agents publics en raison de leur tenue vestimentaire. Voyez ensuite la matérialisation de la dogmatique libérale : ériger une abstraction conceptuelle (scolastique des néoconservateurs pour vendre un modèle culturel d'aliénation mercantile) sur l'autel de la liberté réelle afin d'imposer, dans un angélisme rousseauiste, un véritable *diktat*. En clair, contraindre l'individu à devenir libre !

On aura beau dire que cette loi n'est en rien motivée par des pulsions islamophobes, la nouvelle inquisition aura l'effet inverse de celui escompté. Cette ultime provocation jettera dans le bercail salafiste des centaines de femmes enorgueillies de leur nouvel acte de résistance. Elles recouvreront leur dignité dans la radicalisation de leurs propos coraniques et cracheront sur celui qu'elles désigneront à la vindicte comme "l'oppresseur".

La burqa ou le McDo ?

Mais peut-être est-ce cela que le système néolibéral tente d'obtenir derrière cette phraséologie républicaine : la balkanisation de la France pour consumer la conscience nationale et plonger notre vieille patrie dans le chaos tribal. Car si la burqa titille notre vision oculaire et notre ressenti culturel et religieux (deux mille femmes portent la burqa en France soit moins de 0,003 % de la population), cet effroi ne saurait faire oublier le dégoulis cosmopolite du système (McDo, KFC). Il ne pèse guère face à la destruction programmée de notre mode de vie dont la cause immanente demeure encore et toujours la marchandisation des rapports humains. Est-ce la burqa qui détruit notre terroir ? Qui supprime nos fromages ? Qui brade notre filière viticole ? Qui tue nos bistrots ?

La fantasmatique agitation de l'élite du *lip dub* autour de cette loi anti-burqa n'a que l'arrière-goût électoral d'une politique masquant en réalité la poursuite bien réelle du processus d'immigration (20 000 régularisations de sans-papiers en 2009), en vue d'endiguer un sursaut frontiste durant les régionales.

Quelels leçons tirerons-nous de l'Histoire ?

Ce n'est pas avoir une sympathie particulière pour la religion d'Allah que de reconnaître la présence en l'année 2010 de sept millions de musulmans dans l'hexagone. Leur famille spirituelle vient de prendre de vitesse la communauté catholique en nombre de pratiquants. Est-ce à cause de l'islam que nos églises sont désertées ? N'assiste-t-on pas plutôt au triomphe d'une société atomisée et individualiste ? J'attends de voir arme au pied ceux qui auront le courage et la témérité d'affronter, comme le fit Charles Martel en 732, la vague des "sarrasins-islamistes". La majorité des cyber-résistants préférera l'exil comme leur prophète Dantec ; comme quoi l'arrivisme gangrène cette pseudo frange du patriotisme français...
L'histoire nous donne les clés de la science politique. Le royaume de Jérusalem prospérait sous la main du roi lépreux Baudouin IV, avant que la bêtise et la soif de conquête et de pouvoir des Templiers vînt préparer en 1185 une terrible guerre contre Saladin. Leur arrogance fut punie par la victoire des musulmans à la bataille de Hattin, désastre suivi par la chute de Jérusalem et le déclin du royaume de Guy de Lusignan. Tenterons-nous d'en tirer des leçons de stratégie politique pour préserver l'unité du peuple contre son unique oppresseur, la république néolibérale ? Vive le roi et vive la France ! ■

Antoine Mellies

Hécatombe à l'école

Vendredi 8 janvier, un lycéen du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) poignardé par un de ses camarades, âgé comme lui de dix-huit ans ; mercredi 13, la secrétaire de la faculté de Perpignan tuée avec un couteau de boucher par un étudiant qui blesse aussi grièvement trois professeurs... L'année commence bien chez les "jeunes" !
Va-t-on nous ressortir que la violence juvénile est aujourd'hui un "fait de société" ? Ou que si la violence augmente, « *elle reste marginale* » (sic) ? (*La Croix.com*, 14 janvier) Ou que « *nul n'est à l'abri d'un pétage de plomb* » ? (*Le Progrès.fr*, 15 janvier).
Nicolas Sarkozy, toujours prompt à bomber le torse, s'est contenté dans ses vœux à l'Éducation nationale du 11 janvier de déplorer ces faits et d'y aller de son couplet usé sur la « *sanctuarisation* » des établissements scolaires. Cela sonne faux quand on sait que la délinquance s'aggrave de jour en jour, et que le ministère diminue l'encadrement adulte en milieu scolaire.
Le temps n'est plus aux simples mesurettes (portiques à l'entrée des établissements, fouille systématique des cartables...) qui ne font qu'agacer la population scolaire. Il faut prendre le problème à bras-le-corps. Pour cela, rompre avec le mythe rousseauiste de la bonté naturelle des jeunes que les adultes perturberaient en usant d'autorité. « *Cet âge est sans pitié* », disait La Fontaine au temps où on l'apprenait encore par cœur. Il faut donc empêcher cet âge d'imposer la loi de la jungle.
SOS-Éducation [1] exige du ministère un certain nombre de mesures urgentes pour restaurer des règles et renforcer le prestige des professeurs, voire leur apprendre à eux-mêmes à se faire respecter. Surtout, demande l'association, que les professeurs soient soutenus par leur hiérarchie, et que la fonction de surveillant général soit restaurée pleine et entière. Prévoir aussi l'exclusion des élèves dès la troisième infraction grave, et, en parallèle, rétablir prix et récompenses pour les élèves méritants.
C'est le bon sens, en attendant un véritable redressement des esprits. ■ **M.F.**

[1] www.soseducation.com

» L'ÉLITE MÉTISSÉE

Plutôt que de réagir à la violence scolaire, Nicolas Sakozy estime politiquement utile de parler de l'admission d'élèves boursiers issus de la "diversité" dans les Grandes Écoles. Et de se fâcher contre les maîtres réticents, tout en s'embrouillant sur la question des quotas dans ses vœux du 11 janvier, au point qu'on ne sait plus sur quels critères seront choisis lesdits boursiers.

Que des jeunes gens immigrés et brillants aient des chances d'entrer dans l'élite française, rien de plus normal. L'Histoire en donne des exemples. Il ne suffit pourtant pas d'être intelligent pour être une élite : il faut aussi s'imprégner d'un certain art de vivre et de penser propre à la France qui ne s'acquiert qu'au long des générations. Le métissage forcé de l'élite française n'aboutirait qu'à changer l'âme de la France, mais M. Sarkozy n'en a cure.

Camus au Panthéon ?

Il y a eu cinquante ans le 4 janvier, Albert Camus trouvait la mort à quarante-sept ans dans un accident sur la Nationale 6 dans l'Yonne. Il revenait, avec son ami Michel Gallimard, de Lourmarin, petit village du Lubéron où il s'était acheté une maison avec l'argent du Prix Nobel qu'il avait reçu trois ans plus tôt.
Camus avait été séduit par ce village provençal où le soleil lui rappelait celui de son Algérie natale. Il y côtoyait ce que l'on appelle parfois "la villa Médicis de Provence", installée dans le splendide château Renaissance dont le restaurateur et mécène Robert Laurent-Vibert, homme d'Action française, avait créé une fondation accueillant l'été de jeunes pensionnaires, artistes et écrivains. Ayant eu l'honneur en 1969 et 1970 d'être de ceux-ci, je me souviens du petit cimetière fleurant le laurier et le romarin non loin du château, et je trouve que l'extraire de ce sol qu'il a aimé si passionnément serait une mauvaise action.
Or il serait question de l'emmener au Panthéon ! Nicolas Sarkozy, avide d'inédit et qui n'a sûrement lu que quelques pages au hasard du *Mythe de Sisyphe*, de *L'Étranger*, de *La Peste*, de *L'Homme révolté*... se glorifierait de lui ouvrir cette espèce de poubelle où la République allonge ses "grands hommes", et qui est une ancienne église dédiée, sous Louis XV, à sainte Geneviève, patronne de Paris.
La famille de Camus n'est guère enthousiaste, et tout laisse à penser que lui-même serait mécontent qu'un président en perte de vitesse puisse instrumentaliser ainsi sa dépouille.
Révolté contre les forces établies et les idéologies staliniennes dont se gargarisait l'intelligentsia de son temps, adversaire de Sartre, il a surtout manqué à Camus la dimension du surnaturel. Toutefois, plus que quiconque marqué par le drame de l'Algérie française, il ne craignit pas de s'attirer les foudres des deux camps en se solidarisant avec ses compatriotes Pieds Noirs et en dénonçant aussi bien les injustices infligées aux indigènes que le terrorisme fellagha. Gérard Leclerc, sur le site de *France Catholique* le 11 janvier, rappelle la condamnation, par Camus, de la justice abstraite du terrorisme : « *Je crois à la justice, mais je défendrai ma mère avant la justice.* » Et Gérard Leclerc explique : « *C'est défendre un visage singulier contre l'anonymat d'un terrorisme qui fait du plus démuni et du plus faible, la possible prochaine victime.* » Réflexion encore actuelle... ■

M.F.

❑ OUTRE-MER

La Martinique face au piège

La Martinique a exprimé sa volonté de demeurer un département français. Nicolas Sarkozy lui propose de changer d'avis. Un piège que nous dénonçons à l'aide d'informations communiquées par notre ami Édouard Boulogne [1].

Le 10 janvier, les Martiniquais ont répondu non à 80 % (sur une participation de 45 %) - donc sans ambiguïté - au référendum qui leur était proposé sur la transformation de leur département en une collectivité d'outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution. En fait il s'agissait de leur imposer un degré d'autonomie par rapport à la métropole, ou, pour parler plus clair, de les préparer à être largués... Ils ont refusé, tout comme leurs compatriotes de Guyane qui, à la même question, ont dit non à 70 %.

Fort-de-France demeurera-t-il une "vraie" préfecture ? Réponse le 24 janvier.

Un assassinat virtuel

On aimerait pouvoir se réjouir, mais rien n'est jamais simple dans notre république sarkozienne... Comme l'écrit Charles Rano sur le blog d'*Évolution Martinique* [2], les Martiniquais vont devoir maintenant s'occuper du « *cas Sarkozy* ». Le chef de l'État, guère habitué à écouter ce que disent les Français, convoque de nouveau aux urnes les électeurs de l'île ce dimanche 24 janvier, pour leur demander, cette fois, sous prétexte de fusionner le département et la région, d'accepter, écrit le professeur Anne-Marie Le Pourhiet répondant à une fausse information du *Monde*, « *la suppression pure et simple du département et de la région par l'instauration d'une collectivité à statut particulier restant soumise au régime législatif de l'article 73* ». En somme, il faudrait que les électeurs renient le 24 ce qu'il sont voté le 10, qu'ils acceptent par le biais de l'article 73 ce qu'ils ont refusé de l'article 74 !

Une véritable histoire de fou, que Charles Rano expose en citant Marie-Luce Penchard, secrétaire d'État à l'Outre-mer, qui déclarait à l'automne dernier : « *Si le non l'emporte le 10 et le 24 nous resterons dans le droit commun, dans l'article 73 qui nous régit depuis des décennies.* » Charles Rano commente : « *Ce qui, à l'évidence, signale que le choix du oui nous sortirait du droit commun. Quelques jours plus tard le chef de l'État nous donnait le coup de grâce en expliquant clairement qu'il y aurait fusion entre les deux collectivités, puis création d'une collectivité nouvelle qui nous ôtera le droit commun. C'est un assassinat virtuel.* »

À l'inverse des Mahorais

Ainsi donc le piège tendu par Nicolas Sarkozy est démasqué : « *Suivant sa logique, il supprime le droit commun à la Martinique, quasiment à notre insu, en jouant sur les mots assemblée unique et collectivité nouvelle, qui, même pour des gens avertis, semblent désigner la même chose. Ceux qui rêvent d'une assemblée unique en seront pour leurs frais : ils auront une nouvelle collectivité dont nous ignorons les caractéristiques. Si nous votons oui à cette collectivité nouvelle, nous verrons, un peu tard, quand la loi ordinaire sera promulguée, comment la Martinique sera traitée. D'ores et déjà, nous savons que le premier alinéa de l'article 73 ne nous sera pas appliqué dans toute se plénitude, puisque nous passerons dans un article nouvellement mis sur pied par l'Élysée, pour nous extraire du droit commun. Si tel n'était pas le cas, nous resterions département.* »

M. Rano analyse finement la situation en montrant que l'on voudrait imposer aux Martiniquais la marche inverse de celles des Mahorais, car les habitants de Mayotte ont lutté pied à pied pendant des années jusqu'en 2009 pour obtenir de plein droit les avantages de droit commun dus à un département, et l'on voudrait conduire maintenant les Martiniquais, eux, à sortir du droit commun, se privant ainsi de la sécurité de l'identité législative. « *Ces gens qui nous dirigent et leurs complices de tous bords,* ajoute M. Rano, *devraient perdre la confiance de leurs électeurs dont ils bafouent les intérêts.* »

Un homme en colère...

Côté indépendantiste, les éructations, dès le soir du 10 janvier, du sire Raphaël Confiant, que l'on dit écrivain, sont significatives : « *73 % de "non" en Guyane et 80 % en Martinique. Donc si l'on comprend bien, les mêmes qui ont défilé et braillé en février pour faire plier l'État colonialiste votent aujourd'hui comme un seul homme pour rester à jamais enlacés dans les bras de ce même État colonialiste. Français jusqu'ad vitam aeternam, voilà ce qu'ils veulent être et rester ! À ces gens, je dis : allez vous faire foutre !* » Ce que l'homme en colère oublie, c'est que ce n'est pas la population martiniquaise qui a manifesté en février, mais tout simplement une minorité qui a bloqué l'île, comme aussi la Guadeloupe. M. Confiant, qui nous paraît bien mal porter son nom, ne jure que par Cuba, le Barbade et Saint-Domingue, où l'on a pas le droit de manifester parce qu'on n'en a pas besoin ! Cette réaction montre entre quelles mains les Martiniquais passeraient si, à la faveur d'une autonomie, les indépendantistes avaient les mains libres...

C'est pour éviter ce malheur que les Martiniquais devront, le 24 janvier, ne pas se laisser piéger. Ils devront rester logiques avec eux-mêmes pour garder intégralement leur statut de département et tous les avantages afférents. Donc rester le peuple qui dit non à l'abandon, non à l'autonomie empoisonnée de Nicolas Sarkozy ! ■ **M.F.**

[1] www.lescrutateur.com
[2] evolutionmartinique.unblog.fr

Signes des Temps

» CINÉMA

Le ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, est un acteur de génie : sa fausse colère contre la délocalisation de la Clio 4 en Turquie a véritablement l'air d'être sincère. Il faudra cependant qu'il nous explique pourquoi il a attendu que trois quarts des voitures françaises soient produites à l'étranger pour réagir. Qu'il nous explique pourquoi il ne dit rien de tant d'autres délocalisations. Pourquoi il est favorable à une Europe qui interdit aux États d'intervenir contre les délocalisations...

» VERBE

Alors que les banlieues attendent toujours le "plan Marshall" qui avait été promis, le secrétaire d'État à la ville, Fadela Amara, s'est tellement bien convertie à la pensée sarkoziste qu'elle en a épousé le verbe et promet à son tour de « *nettoyer au Kärcher* » ces délinquants qui terrorisent les cités. Et une fois encore, derrière les mots, les banlieues attendront vainement une action concrète...

» IN MEMORIAM

Il aura suffi que Philippe Séguin meure pour qu'une grande partie de la droite française se découvre séguiniste, chacun louant cet "esprit libre". On feint d'oublier au passage que c'est parce qu'il était trop libre qu'il n'a jamais trouvé de vraie place au sein de la droite française. Et on escamote à l'occasion son engagement contre Maëstricht. Dans une UMP embrigadée, on aime bien les esprits libres... surtout quand ils sont morts.

» GROS SOUS

Le *Figaro* publie les chiffres de la commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques qui rend publiques les subventions que l'UMP verse à certains de ses courants ou même à d'autres partis politiques : 100 000 euros pour les Progressistes de Besson, 1 million pour le Parti radical de Borloo, 150 000 pour le Parti chrétien Démocrate de Boutin, 200 000 pour le Nouveau Centre qui, officiellement, n'est même pas affilié à l'UMP... Non seulement la trahison ou l'allégeance ont un prix, mais désormais ce prix est public. L'UMP tient clairement sous sa coupe des courants et partis qui n'ont visiblement pas les moyens de se fâcher avec le parti presque unique.

Guillaume Chatizel

La faute de l'abbé Michel

Curieux prélat que l'actuel évêque d'Évreux. Certes moins farfelu que son prédécesseur Mgr Jacques Galliot, Mgr Christian Nourrichard est fâché de voir un curé de son diocèse attirer chaque dimanche des foules à la messe quand les autres paroisses se désertifient ! Il veut donc la peau de ce prêtre qui ne laisse pas la place aux laïcs désireux de faire de l'agitation sociale et de brailler au micro des cantiques niais.

Ordonné prêtre de Jésus-Christ et voulant le rester à la vie à la mort, l'abbé Francis Michel, curé de Thiberville et de quatorze paroisses environnantes, célèbre en latin et grégorien. Il a donc été destitué, mais les milliers de fidèles ne l'entendent pas de cette oreille. Ils ont copieusement hué, dimanche 3 janvier, l'évêque et l'intrus imposé par lui, puis ont quitté l'église pour aller assister ailleurs à la messe de leur curé.

Curé de Thiberville depuis vingt-deux ans, l'abbé Michel dit chaque dimanche deux messes dans le rite de Paul VI et une messe dans le rite traditionnel de saint Pie V. Il est en règle avec les volontés du pape Benoît XVI. Le rebelle en cette affaire, c'est Mgr Nourrichard. Celui-ci, au sortir le 8 janvier d'un entretien avec le nonce apostolique à Paris, Mgr Luigi Ventura, a semblé mettre un peu d'eau dans son (mauvais) vin en attendant que Rome ait parlé...

Rappelons que l'abbé Michel est présent chaque année par sa chorale à la messe célébrée place de la Concorde pour le repos de l'âme du roi Louis XVI (cette année dimanche 24 janvier à 15 h 30 ; célébrant : abbé Néri) ■ **M.F.**

Vœux du cercle Tocqueville

Les amis d'Action française ont été nombreux, cette année encore, à répondre à l'appel de notre ami Didier Béoutis, conseillller municipal du 13e arrondissement de Paris, président-fondateur du cercle Alexis de Tocqueville. Il s'agissait de fêter l'entrée dans l'année nouvelle en partageant la galette des Rois. Tradition ô combien agréable ! Dans son discours d'accueil, M. Béoutis n'a pas manqué de signaler les grands anniversaires des de 2010 : centenaire des inondations de Paris, cent-cinquantenaire de la création du 13e arrondissement, bicentenaire de la naissance de Frédéric Chopin et d'Alfred de Musset, tricentenaire de la naissance de Louis XV, quadricentenaire de la mort d'Henri IV... Puis il a évoqué les grands événements de l'année 2009, dont au moins un est heureux, puisqu'il s'agit de l'accès de l'île de Mayotte à la départementalisation ; le souvenir de notre directeur Pierre Pujo a été évoqué, puis Henry Jean-Baptiste, ancien député de Mayotte, conseiller référendaire à la Cour des Comptes, a retracé les étapes du dur et glorieux combat des Mahorais pour se faire reconnaître le droit d'aimer la France... Puis des vœux ont été formés ardemment pour la France, en cette année où elle va subir encore une épreuve électorale.

Les conversations allèrent ensuite bon train entre les participants, parmi lesquels on rencontrait SAI la princesse Vinh Thuy, plusieurs élus de l'arrondissement, de nombreux professeurs et hommes de lettres et plusieurs conférenciers du cercle Tocqueville. ■

❑ UNION EUROPÉENNE

La fronde des parlementaires

Le Parlement européen a entamé l'audition des personnalités choisies par les gouvernements pour former la nouvelle Commission. Sans doute va-t-il en profiter pour affirmer son pouvoir à leurs dépens.

Le Parlement européen a entamé lundi 11 janvier l'audition des personnalités désignées pour former la nouvelle Commission. Présidée, comme la précédente, par le Portugais José Manuel Durao Barroso, celle-ci sera soumise à un vote d'approbation qui interviendra probablement le 26 janvier. Ensuite, seulement, les chefs d'État ou de gouvernement pourront entériner officiellement sa nomination.

Rumiana Jeleva : un ministre bulgare victime de la vindicte des parlementaires européens

Annonce fracassante

Sans doute leurs projets seront-ils en partie contrecarrés. À l'automne 2004, la vindicte des parlementaires avait eu raison de la candidature de l'Italien Rocco Buttiglione, coupable de « *penser que l'homosexualité est un péché* ». Cette fois-ci, prendront-ils pour cible la Britannique Catherine Ashton ? Elle avait été choisie à la surprise générale pour devenir le Haut Représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, par ailleurs vice-président de la Commission.

Dans le résumé officiel de son intervention, on relève cette annonce fracassante au sujet du Proche-Orient : « *La prochaine étape est d'aller là où nous pensons que nous pouvons apporter le plus et formuler ensemble les solutions appropriées.* » À la décharge de M^me^ Ashton, on rappellera qu'elle se doit de tenir un discours suffisamment consensuel pour satisfaire vingt-sept États membres... En tout cas, son insistance sur le poids des initiatives nationales et le rôle de l'Otan en matière de défense n'aura pas froissé ses compatriotes. Marquant quelque réserve à l'égard du droit-de-l'hommisme, elle a observé que « *parler aux gens sans médiatisation* [était] *parfois plus efficace* ». Évoquant le Service européen pour l'Action extérieure (SEAE), elle a concédé aux députés qu'il ferait « *l'objet d'un droit de regard complet de la part du Parlement* », refusant toutefois de soumettre ses ambassadeurs à une audition. En définitive, son intervention a tempéré les critiques sans vraiment les dissiper. Mais sa candidature faisant l'objet d'un consensus entre les gouvernements européens, les institutions de l'Union et les groupes politique du Parlement, celui-ci ne se risquera pas à la mettre en échec.

Barnier fait du "social"

Il ne s'attaquera pas non plus à Michel Barnier, censé travailler « *à mettre le marché intérieur au service du progrès humain, à lutter contre le* dumping *social et à protéger les services d'intérêt général* ». "Européen" convaincu, l'ancien ministre de l'Agriculture s'est pourtant risqué à paraphraser les souverainistes : « *Dans un monde instable, fragile, dangereux, nous devons nous doter d'une Europe de la défense. Mais nous n'avancerons pas contre les États membres en menaçant de fragiliser leur souveraineté, nous avancerons avec eux.* »

Le "grand oral" de Rumiana Jeleva s'avéra plus mouvementé. Le ministre des Affaires étrangères de la Bulgarie était désigné pour devenir commissaire en charge de la Coopération internationale, de l'Aide humanitaire et de la Réponse à la crise. « *L'audition avait bien commencé, avec une déclaration politique initiale* [...] *applaudie par les eurodéputés* », raconte Nicolas Gros-Verheyde. « *Mais arrive une question prise de haut, de trop haut* », portant sur sa déclaration d'intérêts. Parmi les inquisiteurs figuraient des députés bulgares : l'assemblée européenne offre un terrain propice aux règlements de compte nationaux. Déstabilisée, la candidate aurait ensuite multiplié les erreurs. Répondant, par exemple, à une question sur l'aide humanitaire dans le golfe d'Aden, « *elle se montre "prête à aller sur place..." sans mesurer qu'il s'agit de la Somalie dont on parle, un État déliquescent, où le moindre occidental est aussitôt considéré comme une proie à ravir ou... à tuer* ». (*Bruxelles 2*, 12/01/2009)

« *De fait, son audition, mardi dernier, a été catastrophique* », confirme Jean Quatremer. « *Mais, à ce petit jeu, elle est loin d'avoir été la seule dans ce cas.* [...] *Il est clair que Jeleva est surtout victime d'une volonté du Parlement européen de rappeler à la Commission et aux États membres qu'il est un acteur majeur du jeu européen.* » (*Coulisses de Bruxelles*, 19/01/2010)

Les Socialistes et Démocrates réclament sa tête. En réaction, le PPE s'est lui aussi cherché une proie. Son dévolu s'est jeté sur le Slovaque Maros Sefcovic, suspecté d'avoir tenu des propos désobligeants à l'encontre des Roms. L'attaque semble avoir échoué. Quoi qu'il en soit, ces querelles illustrent, à nos yeux, tout l'intérêt des auditions organisées par les commissions parlementaires.

Sur un pied d'égalité

Les gouvernements doivent pourtant compter avec le Parlement européen. Lequel entend bien le faire savoir. Depuis le 4 janvier, rapporte encore Jean Quatremer, il exige que leurs ambassadeurs à Bruxelles (les "représentants permanents"), ainsi que tous les fonctionnaires du Conseil, se fassent accréditer comme n'importe quel visiteur pour pénétrer dans ses bâtiments. L'assemblée réclamerait l'application d'un principe de réciprocité.

« *De fait, les fonctionnaires du Parlement se rendant au Conseil des ministres doivent s'annoncer à l'entrée du Justus Lipsius, dire avec quelle personne ils ont rendez-vous, obtenir un badge provisoire, se plier aux contrôles de sécurité et enfin être accompagnés.* » Cela serait donc en passe de changer. « *Mais il ne s'agira que d'un armistice* », poursuit notre confrère : « *Le prochain clash, déjà programmé, est celui de l'accès aux réunions.* » (*Coulisses de Bruxelles*, 17/01/2010) Les gouvernements pourraient regretter d'avoir accru les pouvoirs du Parlement européen en négociant le traité de Lisbonne. ■

Grégoire Dubost

La France et l'UE 2020

L'UE travaille activement à l'élaboration de sa "stratégie" pour les dix ans à venir. Le Conseil européen devrait l'adopter définitivement en juin prochain. D'ici-là, les discussions iront bon train. La France a défini sa position dans un document rendu public par *Euractiv* le 18 janvier. Le gouvernement y réaffirme sa foi dans les vertus du marché unique. Aussi prône-t-il une mobilité accrue des étudiants, des enseignants, des travailleurs... Il réclame également « *une action vigilante pour assurer une application uniforme effective des règles existantes* », voire « *un recours accru au règlement* [...] *pour assurer une application vraiment uniforme* » (à la différence des directives, les règlements s'appliquent sans transposition).

Parallèlement, la France propose que soit renforcée « *la dimension sociale du marché intérieur, y compris par la voie de l'harmonisation législative* » : « *Il est en particulier fondamental de garantir les conditions d'une concurrence équitable* [...], *notamment par une plus grande coordination dans le domaine fiscal et social.* »

Paris entend reposer « *la question de l'accès des PME aux marchés publics* ». De son point de vue, « *seule la politique commerciale commune peut agir en faveur de nos entreprises pour ouvrir les marchés des pays tiers* », mais aussi « *assurer* [...] *un plein respect du principe de réciprocité* ». Trop souvent, en effet, « *les Européens tolèrent des situations de fermeture de droit ou de fait comme nous le voyons par exemple en ce qui concerne les marchés publics dans certains États tiers* ». En conséquence, le gouvernement invite l'Union à « *prendre les mesures appropriées pour faire face au risque de* dumping *écologique, notamment en mettant en place un mécanisme aux frontières visant les pays qui ne joueraient pas le jeu de la lutte contre le changement climatique* » ; cela « *dans des conditions compatibles avec les règles de l'OMC* », évidemment...

« *Il s'agit de placer l'Europe à la pointe de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone.* » À cet effet, il faudra veiller à la cohérence des politiques communautaires, dont « *l'évaluation et le suivi* [...] *par le Parlement et les États membres doivent être renforcés* ». Enfin, selon la France, « *le Conseil européen* [des chefs d'État ou de gouvernement] *doit être la pierre angulaire de la gouvernance de la nouvelle stratégie* ». Sans doute les États plus petits préféreraient-ils s'en remettre à la Commission. ■

» AMATEURISME

C'est une conséquence de l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne annoncée depuis décembre 2008 : **deux observateurs français** sont appelés à rejoindre les bancs du Parlement européen.

Le 30 novembre dernier, le Premier ministre avait prié le président de l'Assemblée nationale de « *retenir des modalités permettant la désignation d'observateurs appartenant l'un à un groupe de la majorité, l'autre à un groupe de l'opposition* ». Celle-ci ayant refusé de se plier au jeu, le vote programmé le 13 janvier a été reporté *sine die*. Au moins le gouvernement peut-il se targuer de ne pas avoir agi dans la précipitation...

» DÉMÉNAGEMENT

La nouvelle Commission européenne devrait être investie lors d'une session additionnelle du Parlement européen organisée à Bruxelles le 26 janvier. Le maire de **Strasbourg**, Roland Ries, s'en est inquiété dans une lettre adressée le mois dernier au président de l'assemblée. Jusqu'à présent, a-t-il rappelé à Jerzy Buzek, l'investiture de la Commission, « *acte majeur de la vie démocratique de l'Union* », était toujours intervenue dans la capitale alsacienne. Celle-ci demeure en effet le siège officiel du Parlement européen, mais les députés l'ont peu à peu désertée : les sessions plénières additionnelles se tiennent à Bruxelles, ainsi que les réunions des commissions parlementaires.

» ANNIVERSAIRE

Signé le 22 janvier 1963 par Charles De Gaulle et Konrad Adenauer, **le traité de l'Élysée** avait symbolisé la réconciliation entre Paris et Berlin. Il avait annoncé, entre autres, la fondation de l'Office franco-allemand pour la jeunesse et la multiplication des "jumelages" entre des lycées situés de part et d'autre du Rhin. Quarante-sept ans plus tard, le président de la République devrait profiter de cet anniversaire pour présenter quelques mesures censées donner un "nouveau souffle" au couple franco-allemand. Cela sera-t-il du goût de Martine Aubry ? Présentant ses vœux à la presse, le premier secrétaire du Parti socialiste a déclaré que « *la France* [avait] t*ort de ne développer qu'une alliance privilégiée avec l'Allemagne - et encore quand cela l'arrange - et de négliger nos autres partenaires européens* » (*Euractiv*, 13/01/2010).

❑ ISRAËL

Israël, un État bunker ?

C'est une "première" dans le monde post-communiste: Israël s'entoure de murs, même dans ses frontières le séparant d'États qui le reconnaissent. Peut-être ses dirigeants devraient-ils plutôt travailler à construire la paix...

La nouvelle est passée quasiment inaperçue et ne fut guère commentée. Avec la tragédie haïtienne et quelques autres événements comme la guerre en Afghanistan et la crise avec le régime de Téhéran qui perdure, le monde et les médias avaient d'autres soucis.

Le mur de séparation de Jérusalem-Est
Tout un symbole...

250 kilomètres

L'événement mérite néanmoins qu'on s'y arrête : l'État hébreu va clôturer sa dernière frontière restée encore "ouverte" ou presque. Une double rangée de clôtures, (un nouveau mur en fait), va être installée entre le Néguev et le Sinaï, territoire égyptien.
Israël sera ainsi entièrement "clôturé", entouré de murs, même dans ses frontières avec les États qui le reconnaissent et avec lesquels il entretient des relations diplomatiques "normales". La Cisjordanie, la Jordanie, le Liban, la Syrie, sans oublier la bande de Gaza sont déjà hermétiquement séparés d'Israël. Cela sera bientôt le cas avec l'Égypte, la première puissance arabe. Clôture longue de 250 kilomètres avec un coût minimum de quatre cents millions de dollars. C'est une "première" dans le monde post-communiste.
L'objectif officiel : lutter contre l'immigration clandestine ainsi que le trafic en contrebande notamment des armes destinées aux extrémistes islamistes. L'objectif politique : « *protéger le caractère juif et démocratique d'Israël* », a déclaré le Premier ministre Nétanyahou.
Une telle décision, prise par un autre État, aurait certainement provoqué une indignation générale, planétaire. Elle n'a provoqué des réactions négatives qu'en... Israël, et c'est à l'honneur de ceux qui en ont été à l'origine.
Un grand journal israélien remarquait que ce pays serait ainsi le premier à être entouré de « *grillage* », vivant « *derrière des barrières* » avouant ainsi qu'il était « *entouré par un océan d'ennemis* ». Il semble même que le président de l'État hébreu, Shimon Peres n'y était pas favorable.

Un symbole étrange qui suscite le malaise

On comprend les inquiétudes des Israéliens, le devoir des autorités de protéger la sécurité des citoyens. La mesure n'en paraît pas moins symboliquement étrange et provoque un certain malaise. Ne vaudrait-il pas mieux faire des efforts réels pour conclure une paix honorable avec les Palestiniens, diminuer la tension extrême qui règne dans la région et vivre dans un pays qui serait, graduellement il est vrai, entouré de voisins à l'attitude non hostile, voire amicale ?
La communauté internationale, les États-Unis en premier, devrait, enfin, amener l'État hébreu à une attitude plus réaliste à l'égard des Palestiniens. Les grillages et la force ne pourront jamais résoudre le problème israélo-palestinien. Le "mur intégral" n'est pas une solution. N'oublions pas celui de Berlin. ■

Pascal Nari

» UPM

L'Union pour la Méditerranée a choisi son secrétaire général ; elle entérinera prochainement la désignation d'Ahmad Massa'deh, actuellement ambassadeur de Jordanie auprès de l'UE et de l'Otan à Bruxelles. Celui-ci prendra possession d'un bureau à Barcelone, où il travaillera avec six adjoints, dont un Palestinien, un Israélien, un Turc et un représentant de la Ligue arabe, apprend-on par l'AFP (12/01/2009).

» PALESTINE

La France et l'Autorité palestinienne ont signé le 13 janvier un accord portant sur la mise en place d'un institut de finances publiques dans les territoires palestiniens. Selon le Quai d'Orsay, « *ce projet est une nouvelle concrétisation de l'engagement de la France à soutenir les institutions de l'Autorité palestinienne afin de lui permettre de mettre en œuvre ses réformes institutionnelles et de consolider sa gouvernance* ».

La revanche en Ukraine

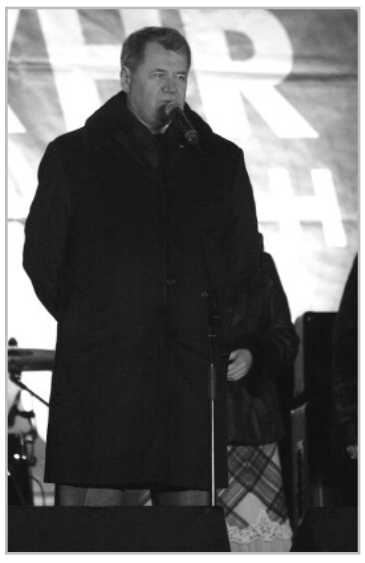

Qui l'eût cru ? Au cours de l'hiver 2004-2005 Victor Ianoukovitch (en photo ci-dessus), présenté plus ou moins justement comme "pro-russe", avait été élu président de l'Ukraine, puis éliminé, privé de sa victoire, par ce qu'on a appelé la Révolution orange, largement soutenue et financée par des ONG américaines, et applaudie par les bonnes âmes en Occident.

En tête au premier tour

Et voilà que ce dimanche 17 janvier, il arrive en tête du premier tour de l'élection présidentielle avec environ 35 % des voix, et plus de onze points d'écart avec sa rivale Ioulia Tymochenko, égérie de cette même "révolution". Quant à celui qui en fut le principal acteur et bénéficiaire, l'actuel président "pro-américain" Viktor Ioutchenko, qui se représentait, il n'obtient que 5 % des voix et est balayé d'une manière humiliante ! (Selon les ciffres provisoires disponibles le lundi midi.)
C'est la revanche de Ianoukovitch, de son discours plus adapté aux réalités du terrain – L'Ukraine ne fut-elle pas le berceau de la civilisation russe ? – et surtout plus pragmatique.

Mettre fin aux tensions avec la Russie

Un état de tension permanente avec la Russie, encouragé par certains "intérêts" et quelques "intellectuels" n'est ni bénéfique pour ce pays, ni profitable à l'équilibre régional.
L'avance de Victor Ianoukovitch et la dispersion de ses adversaires laissent présager une victoire facile. Cela étant, ni lui, ni sa rivale au scrutin du 7 février prochain, Mme Tymochenko, ne sont des "anges" et des points troubles obscurcissent leur passé.
Mais l'Ukraine, grand pays européen, majoritairement russophile, a besoin d'une grande stabilité politique et de bonnes relations avec l'Europe de l'Ouest, mais aussi des rapports privilégiés avec la Russie.
Espérons que le nouveau président puisse parvenir à apaiser la situation politique intérieure. Cela ne sera pas facile avec Mme Tymochenko, agitée permanente, de remettre son pays sur le bon chemin. ■ **P.N.**

Parenthèse fermée au Chili

C'était prévisible, même, si en France, une certaine presse prenant les désirs de quelques bien-pensants pour la réalité, laissait penser le contraire : la droite a gagné au second tour de l'élections présidentielle chilienne. En mars prochain, Sebastian Pinera prendra la tête du pays à la place de la socialo-centriste, Mme Michèle Bachelet.
Dès dimanche soir, son rival a reconnu sa défaite. Il est vrai que l'écart avec Eduardo Frei était confortable, plus de trois points. Devant les caméras de télévision du monde entier, les deux hommes se sont chaleureusement serré la main et donné l'accolade. Ils ont

promis de travailler pour le Chili. Une transition apaisée après vingt ans d'excès verbaux, sinon de délire, contre le général Pinochet, dont la gauche accusait Pinera d'être l'héritier spirituel !
Une parenthèse est ainsi fermée. Le Général et son bilan appartiennent à l'Histoire. Les Chiliens pensent désormais à l'avenir.
Ce lundi matin, le Chili a été admis comme le trente et unième membre de l'OCDE. Cela n'aurait même pas été concevable sans les réformes économiques initiées par le général Pinochet et poursuivies surtout par Michèle Bachelet. C'est une victoire pour les Chiliens, de droite comme de gauche. ■ **P.N.**

Benoît XVI défend Pie XII

Benoît XVI ne se laisse pas intimider par les médias. Il avance avec une prudence qui n'exclut point la fermeté.
Ainsi, alors que sa volonté affirmée il y a un mois de béatifier Pie XII provoque encore des remous, s'est-il rendu, comme promis, ce dimanche 17 janvier en visite à la synagogue de Rome.
Accueilli par le rabbin Riccardo Pacifici, qui s'est permis de lui demander l'ouverture des archives du Vatican, le Saint-Père ne s'est pas laissé donner des leçons et a tout simplement rappelé que le Vatican, sous la Seconde Guerre mondiale, a aidé les juifs d'une façon « *souvent cachée et discrète* ».
Ayant fait déposer une grande couronne de roses rouges devant une plaque rappelant la déportation, dans le ghetto de Rome le 16 octobre 1943, de 1 021 juifs romains et dont seuls dix-sept d'entre eux revinrent des camps d'extermination, Benoît XVI a rendu hommage aux juifs romains « *qui furent emportés de leurs maisons, devant ces murs* [...] *et furent tués à Auschwitz. Comment est-il possible d'oublier leurs visages, leurs noms, les larmes, le désespoir des hommes, des femmes et des enfants ?... Hélas beaucoup restèrent indifférents, mais beaucoup, y compris parmi les catholiques italiens, soutenus par la foi et l'enseignement chrétien, réagirent avec courage, en ouvrant les bras pour secourir les juifs traqués et en fuite, au risque de leur propre vie. Ils méritent une gratitude éternelle.* »
Voilà qui devrait clore à tout jamais les insinuations sur le prétendu silence de Pie XII. ■ **M.F.**

❑ ÉTATS-UNIS

Les *lobbies* sont toujours là

En dépit des promesses de Barack Obama, les groupes de pression pervertissent toujours le jeu démocratique américain, fabriquant les métastases de la corruption. Sénateurs et représentants profitent apparemment sans scrupule de leurs largesses. Évaluation chiffrée du phénomène.

Parmi les nombreuses promesses non tenues du président Barack Obama, il en est une, si elle était entrée dans les faits, qui aurait radicalement assaini les mœurs politiques des États-Unis. Durant sa campagne électorale, le vainqueur de John McCain avait assuré qu'il donnerait un féroce coup de pied dans la sournoise fourmilière des groupes de pression. Ces *lobbies*, comme on les appelle ici, pervertissent le jeu démocratique et fabriquent les métastases de la corruption. Ce sont à la fois des parasites et des sangsues.

En 2008, plus de 40 millions de dollars furent versés par les *lobbies* à 534 parlementaires ou anciens parlementaires américains.

Mesures en trompe-l'œil

Mais on comprend pourquoi l'américano-kenyan n'a pas voulu changer brutalement les bonnes vieilles habitudes du Congrès et celles des rapaces qui gravitent autour : il doit maintenant rembourser les créanciers qui l'ont élu. Pas en argent, bien sûr ; en faveurs. Et la plus belle faveur qu'Obama puisse accorder à ses poursuivants consiste précisément à maintenir le *statu quo*.

Le fric coule à flot. En 2008, plus de 40 millions de dollars furent versés par les *lobbies* à 534 parlementaires ou anciens parlementaires. Somme astronomique correspondant à près de 3 000 opérations "discrètes". Le nombre d'élus pris dans cet engrenage prouve que c'est presque la totalité du corps législatif qui se trouve complice des *lobbies*. Mais pour qu'il conserve malgré tout (presque) intactes les précieuses illusions du brave électeur, il a bien fallu réformer l'insolente pompe à dollars et lui retirer ses plus indéfendables ressorts.

Voici quelques années, on a interdit les cadeaux sous toutes les formes offerts directement par les *lobbies* aux parlementaires dont la "compréhension" se trouvait sollicitée. On a également interdit l'injection par ces mêmes *lobbies* de sommes importantes dans les campagnes électorales. Deux mesures en trompe-l'œil.

La pompe à dollars

Cyniques et astucieux, les manipulateurs prirent soin de laisser à la fameuse pompe à dollars tous les moyens de fonctionner à plein régime. Comment ? En permettant à chaque membre du Congrès d'avoir à ses côtés une organisation à but non lucratif – une sorte de fondation pétrie de bonne conscience. Par ce conduit, les *lobbies* déversent tout l'argent qu'ils souhaitent. La loi ne leur impose aucune limite puisqu'il s'agit la plupart du temps de lutter contre le cancer, l'indigence ou l'analphabétisme. Qui oserait freiner de tels combats ? Au cher élu de puiser dans ce réservoir de billets verts officiellement intouchable. Le stratagème a quelque chose de diabolique. Celui qui en a profité le plus est le sénateur Edward Kennedy, mort l'été dernier : 5 millions de dollars. Viennent ensuite – uniquement pour l'année 2008 – les représentants James Clyburn et John Lewis, avec respectivement 350 000 et 200 000 dollars. Tous les autres se situent entre 50 000 et 80 000 dollars.

Contre de telles sommes, quels types de services les parlementaires peuvent-ils rendre aux "intérêts particuliers" ? Quelques exemples. L'an dernier, la célèbre compagnie AT&T (American Telephone and Telegraph), cherchait à obtenir une immunité judiciaire dans le cadre d'un programme gouvernemental d'écoutes téléphoniques. Le sénateur Jay Rockefeller se fit un devoir de rassembler les voix nécessaires au vote d'une loi comblant ces exigences. Le géant du nucléaire, Exelon, souhaitait disposer dans l'Ouest d'un vaste périmètre pour entreposer les déchets radioactifs. Le représentant Joe Barton usa de son influence et le Congrès agit dans ce sens. Son collègue, Steve Buyer, réussit à faire supprimer une loi qui interdisait aux laboratoires pharmaceutiques de lancer des campagnes de publicité sur les médicaments non encore testés par les services de contrôle fédéraux. Cette loi protégeait la santé publique et évitait une commercialisation démagogique.

Ces *lobbies* sont parvenus à contourner les règlements concernant les voyages des parlementaires. Pendant des décennies, la quasi-totalité des élus profitèrent abondamment de la générosité des entreprises et passaient un week-end sur deux – avec leur famille, tous frais payés - à Paris, Hawaï ou sur la côte mexicaine. On a voulu supprimer ces abus. Mais, comme toujours, on a laissé un portillon pour que l'illégalité corruptrice puisse se glisser dans le système. Ainsi furent interdits les voyages directement offerts par les *lobbies* aux membres du Congrès. Mais les *lobbies* sont autorisés à faire des dons aux organisations à but non lucratif qui flanquent, comme on l'a vu, un grand nombre d'élus. Et ces fondations ont le droit… de sponsoriser des voyages. Le tour est joué.

Échange de services

Le stratagème qui permet aux parlementaires de financer leurs campagnes de réélection leur permet également de voir du pays, descendre dans des palaces, se baigner sur des plages paradisiaques ou jouer au golf dans des décors enchanteurs. On a calculé qu'en 2009, près de 350 voyages totalisant plus de deux millions de dollars ont été payés par des *lobbies* à des représentants et des sénateurs dont la plupart furent sans doute conscients que ces cadeaux avaient valeur de pacte.

La corruption n'est jamais loin dans ce genre d'échange de "bons" services. Mais lorsqu'on a l'audace de parler de corruption à un représentant ou à un sénateur qui revient bronzé d'un séjour à Acapulco, il jette les bras au ciel en affirmant que vous n'avez rien compris aux mœurs du Congrès. Ce qu'il faut en effet comprendre, c'est que les élus de la nation sont des petits seigneurs qui se permettent beaucoup de choses jusqu'au moment où un gros scandale éclate dans leurs rangs, comme celui du lobbyiste Jack Abramoff en 2007. Après la bourrasque, tout rentre dans l'ordre pendant quelques mois. Puis, les *lobbies* et les élus reprennent leurs fructueuses relations. ■

De notre correspondant aux États-Unis
Philippe Maine

La France toujours en guerre

Trois soldats français sont morts en Afghanistan la semaine dernière : l'infirmier Mathieu Toinette, le capitaine Fabrice Roullier et le maréchal des logis Harouna Diop. Ce dernier avait été affecté en 1998 au 517e régiment du Train basé à Châteauroux.

« *Son décès illustre bien que la différence entre troupes de l'avant et de l'arrière n'a plus de sens, en l'absence de front* », commente Jean-Dominique Merchet. « *Comme tous les autres, les tringlots sont en première ligne*. » (13/01/2010)

Victimes civiles

Les civils ne sont pas épargnés. Parmi eux, la mission des Nations Unies en Afghanistan a dénombré 2 412 tués en 2009, dont 359 furent victimes des frappes aériennes. Ce sont autant de drames individuels. Toutefois, poursuit l'animateur du blog *Secret Défense*, « *ces chiffres apparaissent faibles, rapportés à une population de 30 millions d'habitants* » (14/01/2010). En tout cas, ils sont en baisse par rapport à 2008, en raison d'un emploi plus restrictif de l'arme aérienne depuis juillet dernier.

Évoquant la situation en Afghanistan sur *Itélé*, Hubert Védrine « *a déploré que la présence des militaires étrangers donne l'impression d'"une sorte d'expédition coloniale, alors que ça n'est pas le cas". Il a estimé que Nicolas Sarkozy n'aurait pas dû accepter d'augmenter la présence des troupes françaises dans le pays, et a stigmatisé le fait que les Américains "ne font pas du tout attention à leurs alliés présents sur le terrain" et les considèrent "comme une entreprise de travail temporaire" à laquelle ils font appel au gré des besoins.* » (*Les Échos*, 18/01/2009)

Le poids des otages

Signalons enfin l'agacement de l'Élysée rapporté par Alain Barluet : « *Interrogée sur le sort des journalistes de* France 3 *retenus en otage en Afghanistan, une source proche du dossier évoque la "lassitude" de Nicolas Sarkozy. "À cause de cette affaire, on a détruit le travail de plusieurs mois", déplore cette source en soulignant les conséquences de cet enlèvement, le 30 décembre dernier dans la province de Kapisa, sur la mission des soldats français déployés dans la région.* [...] *"Pour mettre la pression sur les ravisseurs, on a fouillé tous les véhicules, on a gêné la vie de tout le monde", explique-t-on. Or, poursuit notre interlocuteur, "quand on veut faire de l'aide au développement et de la sécurisation, il faut établir un niveau de confiance avec les populations". Selon lui, "en faisant ce que nous avons dû faire, on perd une grande partie du crédit que nous avons mis des mois à construire".* » (*Le Figaro*, 08/01/2010) Cela suffira-t-il à décourager les plus téméraires de nos confrères ? ■

Le "nouveau Messie" ?

Mehmet Ali Agca, le Turc qui avait tiré le 13 mai 1981 sur Jean-Paul II, le blessant grièvement à l'abdomen, a été remis en liberté ce lundi 14 janvier au matin. Il n'en reste pas moins, à cinquante-deux ans, un individu étrange, voire inquiétant.
Son geste avait été expliqué comme le fait d'une manipulation des services de renseignement soviétiques et bulgares. Le souverain pontife avait fort charitablement pardonné à son agresseur, lui rendant visite en 1983 dans sa prison. Quand Agca eut achevé ses dix-neuf ans de détention en Italie, il n'en fut pas moins réincarcéré en Turquie où il avait à répondre de bon nombre de faits du temps où il passait pour être militant "d'extrême droite", dont le meurtre d'un journaliste.
Le voilà donc libre maintenant. Il serait, disent les journaux, sorti de sa prison le poing levé, affirmant vouloir se convertir au christianisme, désireux d'aller prier sur la tombe de Jean-Paul II et de rencontrer « *le pape Ratzinger* », comme il l'appelle. Ces grands élans mystiques n'empêchent pas que les autorités turques sont assez inquiètes pour son équilibre mental. Voilà, selon *Le Figaro*, qu'il se définit comme le « *second messie* » et aurait déclaré : « *Je proclame la fin du monde. Le monde entier va être détruit au cours de ce siècle. Tous les êtres humains vont mourir durant ce siècle.* [...] *La bible est pleine d'erreurs. Je vais écrire la bible parfaite* »,qu'il signera « *le Christ éternel, Mehmet Ali Agca* ».
Jean-Paul II s'est grandi en lui pardonnant comme le Christ à ses bourreaux. Au temporel, l'individu reste quand même à surveiller étroitement...

M.F.

❑ CRI D'ALARME

Chrétiens d'Orient en péril

Après que des églises eurent été dynamitées en Irak, l'islamisme se conjugue au nationalisme radical en Turquie... Sébastien de Courtois nous fait partager son angoisse.

Le sort des chrétiens d'Orient ? « *Il fait un entrefilet dans* Libération*, une brève dans le* Monde *et un papier dans le* Figaro. *Et encore occasionnellement alors qu'il mériterait la Une dans toute la presse !* » Lorsque Sébastien de Courtois parle des chrétiens d'Orient, il est intarissable. Ses livres font autorité. On l'invite partout. L'autre jour, il se trouvait aux Bernardins, puis chez Bertrand Renouvin aux "Mercredis de la NAR" (Nouvelle Action royaliste), pour parler du *Nouveau défi des chrétiens d'Orient, d'Istambul à Bagdad*, paru chez Lattès. Nous l'avons rencontré, écouté et interrogé.

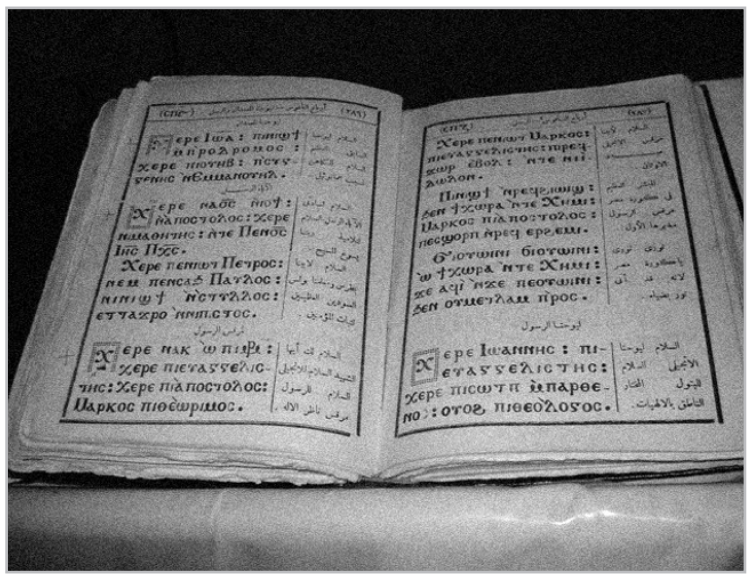

Une bible copte

La grande peine des chrétiens d'Irak

L'homme est sympathique. Sans la houppe, et le culture en plus, il pourrait être, avec élégance, un Tintin poussé en graine. Il ne pratique pas l'histoire en chambre. Il va la chercher sur le terrain dans les endroits les plus reculés du monde. Passé par l'École pratique des Hautes Études, il est intellectuellement armé. Mais toujours il a voulu confronter son bagage universitaire et livresque à la connaissance des gens. Ses "chemins de la connaissance" l'ont conduit jusqu'en Asie, jusqu'en Chine.
En Irak, il établit ce constat : « *Jusqu'en 1989 les chrétiens étaient au nombre d'un million trois cent mille, aujourd'hui on les évalue entre 250 000 et 400 000.* » Ces chrétiens sont les descendants des Nestoriens. D'autres sont des Chaldéens, des Assyro-chaldéens, des Syriaques, des Arméniens... Pour Sébastien de Courtois ,l'islam, sauf exceptions notables, a rarement « *converti par la force* ». Par contre, il imposa un statut discriminatoire. Les chrétiens devaient payer un impôt nommé *dhimma*, porter un vêtement permettant de les identifier, s'abstenir d'arborer la couleur verte du Prophète. Ils n'avaient pas accès à l'armée, la police et certaines professions. Mais en islam on vit souvent des ambassadeurs chrétiens ainsi que des ministres. Rappelons-nous en Égypte le copte Boutros Boutros-Ghali et Tareq Aziz, ministre des Affaires étrangères de Saddam Hussein.

Quelle laïcité ?

L'Irak passait pour un régime laïc. Le terme doit être pris avec circonspection et resitué dans un contexte. Dès le lendemain de la guerre du Golfe, au début des années quatre-vingt-dix, Saddam Hussein entreprit une réislamisation de son régime. On a recommencé à invoquer la charia. Pourtant, pendant la guerre entre l'Irak et l'Iran, les chrétiens s'étaient bien battus. Au premier rang, là où, des deux côtés, on les avait mis intentionnellement...
Les évêques chrétiens d'Irak n'ont jamais cessé de défendre l'unité du pays, refusant toute proposition d'un "réduit chrétien" dans le Nord. Malgré cela – ou à cause de cela –, les persécutions se sont précisées, amplifiées. Dans les années quatre-vingt-dix, il y eut des meurtres de chrétiens à Doha. En 1998, en l'espace d'une semaine, Mossoul a vu s'exiler 120 000 chrétiens. Beaucoup sont partis à Istambul puis en Australie, au Canada ou aux États-Unis. Peu en France, avare de visas.
Au fil des ans, la citadelle chrétienne en Irak est devenue un bastion dont les assiégés sont divisés. Sans pour autant parler d'Al-Qaida, le fondamentalisme n'a cessé de gagner du terrain. On accuse les chrétiens d'avoir appelé les Américains et les Occidentaux. Ils reçoivent des lettres contenant une balle. L'avertissement est clair.
Des églises sont dynamitées, des chrétiens tués. Se réduisant comme une peu de chagrin, les chrétiens qui ne s'exilent pas, malgré leurs divisions, ont tendance à resserrer les rangs. Certains, invoquant la loi française de 1905, plaident pour la séparation de l'Église et de l'État. À quoi Sébastien de Courtois répond : « *Non, car il y a cinq Églises chrétiennes et pas d'État.* » Il décrit ainsi la situation vécue en Irak.

La tension monte en Turquie

Aujourd'hui, Sébastien de Courtois réside en Turquie, à Istambul. Il est inquiet de la conjonction de plus en plus menaçante alliant l'islamisme à un nationalisme radical. Un nationalisme prenant pour cible les Kurdes... et les chrétiens pourtant bien minoritaires. Il y a quelques jours, le parti kurde a été proclamé hors la loi avec ses trente-cinq parlementaires. On assiste à une flambée de violence dans les villes de l'Est, c'est-à-dire au Kurdistan. L'armée, toujours prolixe, se tait. « *Un silence qui fait peur* » ajoute Sébastien de Courtois, qui redoute de nouvelles convulsions. Dans ce chaudron de sorcières on s'inquiète pour les minorités chrétiennes si démunies.
Sébastien de Courtois, par ses écrits, par la parole, par son engagement, s'efforce de nous faire partager son angoisse. « *Ces chrétiens, pour minoritaires qu'ils soient, appartiennent à notre mémoire. Même si tant d'entre nous ne sommes plus chrétiens, nous sommes rattachés à la civilisation helléno-judéo-chrétienne. Ils en sont un rameau en terre d'Orient. En cela ils ont beaucoup à nous apporter.* »
Lorsqu'un chrétien en terre d'Orient est menacé, blessé, tué, c'est chaque fois un coup porté à la civilisation qui est nôtre. Ce sont des hommes qui font les civilisations. Nous songeons à ce beau titre de Pierre-Henri Simon : *Les hommes ne veulent pas mourir*. Les civilisations non plus. Mais si les hommes meurent, les civilisations meurent avec eux.■

Charles-Henri Brignac

L'avortement au Brésil

La culture de mort n'est pas invincible. Les Brésiliens, qui ne sont pourtant pas réputés pour être particulièrement rigoristes, viennent d'en donner l'exemple. Un comité parlementaire pour la santé a rejeté à l'unanimité (33 voix contre 0) une proposition de loi tendant à légaliser l'avortement.
Celui-ci n'est actuellement légal au Brésil qu'en cas de viol ou lorsque la vie de la mère est en danger. En mars dernier, 68 % des Brésiliens pensaient que la loi ne devait pas être modifiée (63 % en 2006) contre 14 % seulement voulant décriminaliser l'avortement (17 % en 2006, selon avortementivg.com).
Le président Luis Inacio Lula da Silva et son ministre de la Santé étaient plutôt favorables à une loi nouvelle. En juin 2007, le ministre de la Santé avait même annoncé la volonté du gouvernement de distribuer gratuitement la pilule du lendemain aux femmes pauvres. Mais, dit la presse brésilienne, devant les vives critiques exprimées par les milieux catholiques, le président a biffé le 12 janvier, dans le plan pour les droits humains adopté fin décembre, l'article sur la dépénalisation de l'avortement. Comme quoi la voix des catholiques, quand ils parlent haut et fort, fait reculer le crime.

Calvin

Par Aimé Richardt

Avec la collaboration de Jean-Gérard Théobald

Préface de Mgr Huot-Pleuroux,
ancien secrétaire général de l'épiscopat

Postface de Michel Fromentoux, rédacteur en chef de *L'Action française 2000*

Spécialiste des XVIe et XVIIe siècles sur lesquels il a publié de nombreux ouvrages, dont un couronné par l'Académie française, Aimé Richardt dresse, à travers le vie de Calvin, un tableau vivant des querelles religieuses de la Réforme, dont il met en scène les principales figures : Luther, Zwingli, Thodore de Bèze...

✓ Éditions François-Xavier de Guibert ,14 janvier 2010, 261 pages, 23 euros. Disponible à nos bureaux.

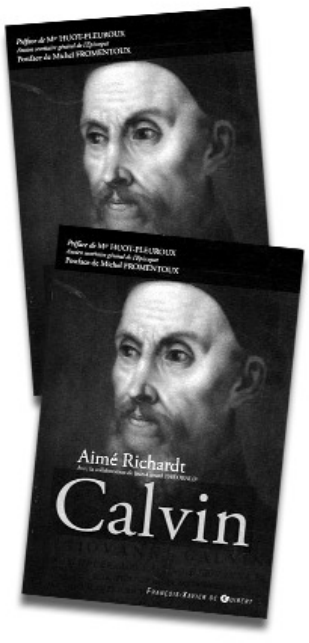

❑ CETTE ANNÉE-LÀ

1429 : La légitimité confirmée

Le royaume échappait à Charles VII. La France était livrée aux grands félons, à l'Université, au haut-clergé, tous ralliés à l'occupant. « *Tout devait demeurer en l'air, tant qu'il n'y aurait pas un commandement politique affermi...* »

Cette année-là, la septième de son règne encore fictif, Charles VII, vingt-six ans, recevait enfin l'onction divine en la cathédrale de Reims, où il entrait accompagné d'une jeune fille qui s'était fait connaître deux mois plus tôt, le 8 mai, en reprenant contre toute attente Orléans aux Anglais. Depuis lors, Charles croyait fermement en la mission divine de Jeanne d'Arc, car seule une envoyée de Dieu pouvait sortir la France du gouffre où elle était tombée sous le règne de son père, le roi dément Charles VI.

Le 17 juillet 1429, dans Reims que les habitants ornèrent en hâte, Charles VII fut sacré et la foule fit au roi un triomphe.

Un Anglais roi de France

La France avait même cessé d'exister en 1421, quand la reine Isabeau de Bavière totalement dépassée par les événements, avait signé au nom de son mari hébété le honteux traité de Troyes, acceptant que le roi anglais devînt roi de France !
On assistait là aux conséquences de longues décennies de désordres politiques, intellectuels, moraux et religieux. L'incapacité du roi Charles VI à gouverner avait rendu la situation tout simplement républicaine (voir *L'AF 2000* du 1er mai et du 3 juillet 2008) et tous les individualismes s'étaient déchaînés à commencer par ceux des propres parents du roi (frères et neveux de Charles V le Sage). Un parti bourguignon s'était créé autour des ducs de Bourgogne (Philippe le Hardi, Jean Sans Peur, puis Philippe le Bon), qui, unis à l'opulente maison de Flandre, reprenaient le vieux rêve anti-capétien de reconstituer, avec l'aide de l'Angleterre, une Lotharingie reliant les puissances commerciales du Nord européen, d'Allemagne et d'Italie. Contre le parti bourguignon, un parti Armagnac s'était créé. Tout cela sous l'œil amusé du roi d'Angleterre qui gardait prisonnier le délicieux poète Charles d'Orléans, neveu du roi, et qui rêvait de ne faire de la France qu'une bouchée.

Politique d'abord !

Quand, un an après le traité de Troyes, Charles VI mourut, suivi de peu dans la tombe par Henri V, « *roi d'Angleterre et de France* » (sic), le jeune Charles était devenu Charles VII, mais son royaume lui échappait, livré aux grands félons, à l'Université, au haut-clergé, tous ralliés à l'occupant qui dévastait les campagnes et maltraitait le petit peuple. Charles n'était plus guère respecté en dehors de la région de Bourges où il résidait chichement avec son épouse Marie d'Anjou, fille de la riche Yolande d'Aragon. Il se croyait toutefois abandonné de tous, et doutait d'être réellement le fils de son père. Tout semblait humainement perdu, tandis qu'à Paris le duc de Bedford s'était emparé du pouvoir au nom de son neveu le « *roi d'Angleterre et de France* » (sic) Henri VI, orphelin âgé d'un an.
Dieu n'abandonnait pourtant pas la France. Jeanne d'Arc, confiante dans ses Voix célestes, était venue de Domrémy pour en persuader le vrai roi qu'elle appelait encore « *gentil dauphin* » et qu'elle avait rencontré à Chinon. La suite est connue de tous jusqu'à Orléans, cette dernière poche de résistance française que les Anglais se flattaient déjà d'avoir réduite définitivement.
Ici, nouvelle surprise : les militaires, avec un certain bon sens, voulaient d'Orléans courir vers la Manche pour chasser les Anglais. Jeanne dit non. Maurras a expliqué lumineusement pourquoi : « *Ses Voix allaient d'accord avec les vues saines de Politique sage qui eussent calculé qu'en définitive l'heureuse aventure du débloquement d'Orléans, accomplie comme elle l'avait été, représentait malgré tout un beau risque et un beau miracle, mais que, pour le reste, il fallait se plier à la Nature des choses. Or, dans cette Nature, tout devait demeurer en l'air, tant qu'il n'y aurait pas un commandement politique affermi. Avant de rien tenter de nouveau, il fallait qu'il n'y eût plus de dauphin, si gentil soit-il, mais bel et bien un Roi, un Roi certain pour tous, un Roi reconnu, acclamé, enfin sacré : le Roi.* » Pour Jeanne, *Politique d'abord* s'accordait dans l'ordre des priorités avec sa devise : *Dieu premier servi*.

Le souvenir de Jeanne

L'indomptable paysanne sut vaincre les hésitations des poltrons : le 17 juillet 1429, dans Reims que les habitants ornèrent en hâte, Charles VII fut sacré et la foule fit au roi un triomphe : « *Noël, Noël !* » Le rétablissement de la légitimité confirmait le pacte de Clovis avec le Ciel ; la mission de Jeanne à la jonction du spirituel et du temporel était accomplie. Comme le dit Marie-Madeleine Martin, « *Reims est le signe avec lequel personne n'osera entrer en lutte, l'Oint du Seigneur sera bientôt Charles VII le Victorieux* ».
Il allait quand même falloir à ce roi restaurateur et avisé batailler jusqu'en 1435 avant de faire la paix avec son cousin de Bourgogne et jusqu'en 1453, huit ans avant sa mort, pour mettre fin à cette maudite guerre de Cent ans. Il n'abandonna jamais le souvenir de Jeanne, martyre des Anglais : il entreprit sa réhabilitation et anoblit sa famille tandis qu'il exemptait d'impôts les habitants de Domrémy. ■

Michel Fromentoux

La capitale sous les eaux

Photographies et cartes postales a l'appui, Jean-Michel Lecat fait revivre une semaine de folie.

La crue centennale de la Seine, en janvier 1910, ne fit que cinq victimes ; en revanche, en inondant, par les égouts et les chantiers du métropolitain, des quartiers éloignés des rives, elle rappela au Paris de la Belle Époque et à sa banlieue, durement touchée, la fragilité du progrès et l'impéritie de pouvoirs publics qui, estimant un tel désastre impossible, en dépit de nombreux précédents, n'avaient pris aucune précaution. Le préfet Lépine fit face, avec une indéniable efficacité, soutenu par un élan de solidarité nationale remarquable.
L'événement fut abondamment relayé par la photographie et la carte postale, témoins de la bonne humeur populaire et d'un héroïsme quotidien préfigurant celui de la Grande Guerre.
C'est à travers ces clichés que Jean-Michel Lecat fait revivre cette semaine de folie. Non sans égratigner au passage Église, aristocratie et Camelots du Roi dont le dévouement lui semblent autant de piètres tentatives pour se donner bonne conscience ou faire de la propagande. Dommage qu'il se méprenne à ce point car le livre est intéressant, et les images d'autant plus saisissantes que la capitale reste à la merci d'un pareil phénomène. ■

Anne Bernet

✓ Jean-Michel Lecat et Michel Toulet : *Paris sous les eaux, janvier-février 1910* ; Ouest-France, 140 p., 27 euros.

Les Camelots au secours des sinistrés

De la Révolution à nos jours, les royalistes furent continuellement à l'écoute des plus démunis. Il y a tout juste un siècle, ils portèrent secours aux communes submergées par les grandes inondations de 1910. Écoutons Maurice Pujo : « *Il faut avoir visité, comme nous le fîmes le soir du 28 janvier, les abords d'Alfortville, et le lendemain, dans Paris même, le quartier de Javel, pour se faire une idée de l'abandon sinistre dans lequel se trouvèrent à ce moment les populations...* » L'État avait pratiquement disparu.
La Fédération nationale des Camelots du Roi, qui comptait à peine deux ans d'existence, fit face avec ses humbles moyens. Les équipes se formèrent avec toute la rigueur de l'organisation d'élite des combattants du Roi, assurant le ravitaillement en nourriture et charbon, mais aussi des rondes en canot contre les pillards. Des radeaux furent construits par le camelot menuisier Lacour. De toutes parts, les royalistes se mobilisèrent pour collecter chaussures et vêtements. À Grenelle et Javel, les Camelots pénétraient dans les réduits les plus escarpés pour apporter aux ouvriers de quoi subsister, tandis que les étudiants en médecine prodiguaient soins et consolations. Sur l'ile de Jatte (Neuilly), les habitants, dans la boue, souffraient une misère épouvantable ; on travailla sans répit pour y apporter le nécessaire. Rien qu'à Issy-les-Moulineaux, un millier de repas furent servis chaque jour pendant deux semaines grâce à la soupe populaire de l'Action française.

Interventions sans tapage

La jalousie républicaine frappa les volontaires, agressés par exemple à Grenelle et Issy-les-Moulineaux. Des actes scandaleux qui leur apportèrent le soutien des plus récalcitrants. Ils bénéficièrent souvent du soutien d'opposants politiques et des services institutionnels. Ils intervenaient sans tapage. On savait que c'étaient des Camelots du Roi et qu'aucune place en mairie ne les attendait. « *Nous sommes venus à vous, parce que tous les Français sont frères et doivent se secourir dans le malheur* », lança Pierre de Lange aux ouvriers d'Issy ; « *nous l'avons fait sans intérêt* », pouvait-il ajouter. « *Ce qui nous a le plus touchés* » chez les Camelots du Roi, raconta un ouvrier de Vigneux, « *c'est qu'ils n'ont pas voulu profiter de la situation : ils se sont tus* ».
Les militants royalistes entreprirent de reconstruire des logements au nord de Vigneux, sur une grande plaine à Villeneuve-Saint-Georges. « *Là où la République a versé le sang ouvrier, les royalistes reconstruiront les foyers* », disaient les Camelots, faisant allusion à la répression des terrassiers grévistes en 1908. Le matériel arriva, des architectes fournirent les plans, et les Camelots la main d'œuvre de l'aube à la nuit. Le 17 février, on commença les constructions et le 20 avril, vingt-cinq maisons étaient prêtes ; d'autres furent remises en état. Une petite image de Jeanne d'Arc, déposé sur chaque habitation, fut la seule signature des Camelots du Roi. Mais les murs furent vite tachés par des affiches électorales arborant des promesses illusoires... ■

Frédéric Winkler

Chants et méditations

Nous sommes en début d'année, le temps des fermes résolutions. Face aux périls qui montent à l'assaut de notre vieux pays chrétien, bien des catholiques reviennent à la récitation fréquente du Rosaire, voire à la formation de chaînes de prières, comme celle qui en 1571, sous saint Pie V, permit la victoire de Lépante et sauva la chrétienté de l'imminente menace barbaresque.
Une fois de plus le Chœur Montjoie Saint Denis leur donne un moyen d'implorer le secours divin par les chants les plus beaux. Dans un double CD, *Le Rosaire médité et chanté*, les mystères joyeux, douloureux et glorieux sont présentés comme thèmes de méditation avant la récitation des dizaines, et celles-ci sont ponctuées par de très belles interprétations des *Pater*, *Ave* et *Gloria Patri*, certaines venues du grégorien du fond des âges, d'autres dues à des auteurs plus récents et pouvant être chantées en marchant sur les routes de Chartres. On aimera particulièrement la prière *Saint Michel Archange, défendez-nous dans le combat*, ou encore la belle prière de l'ange de Fatima.
Ces mélodies toujours émouvantes, souvent poignantes, voire entraînantes, qui peuvent être chantées en famille ou en groupe, comme les chantaient nos pères, sont dirigées par Jacques Arnould.
Un très joli livret de seize pages, illustré de tableaux et de photographies montrant les lieux des grands événements historiques de la piété mariale, accompagne la livraison, et l'histoire du chapelet depuis les abbayes du haut Moyen Âge, puis l'exemple de saint Bernard, saint Dominique et le saint roi Louis, plus récemment de saint Louis-Marie Grignion de Montfort, des Chouans et Vendéens tandis qu'on brûlait leurs églises et assassinait leurs prêtres, puis Pauline Jaricot, les enfants de Fatima, les papes Jean Paul II et Benoît XVI...
Un recueil de piété et de réflexion que les auteurs ont voulu « *sur les traces et dans l'esprit de Charles Péguy* » ■

M.F

.

✓ *Le Rosaire médité et chanté*, deux CD, 65 et 67 minutes, 25 euros + 3 euros de port. Société de diffusion du chœur Montjoie Saint Denis, 266 avenue Daumesnil, 75012 Paris. www.choeur-montjoie.com

❑ ROMAN

Aventures en Vendée

Plongés dans le tumulte de la Révolution française, deux jeunes voyageurs croisent la violence et l'amour. Quand l'imaginaire prend pied dans une connaissance de l'histoire puisée aux meilleures sources.

Un roman à la gloire de la Vendée venu du Nord, le fait est assez rare pour être relevé. Henry Hubené est Gantois, flamand. Il appartient, il est vrai, à ces Flamands non reconnus administrativement par un État belge régionalisé. Ce sont des francophones des Flandres déjà présents au Moyen Âge. Au XIX[e] siècle, ils ont donné aux Lettres françaises des poètes tel Émile Verhaeren, des écrivains tel Maurice Maeterlinck, prix Nobel de Littérature.

Une inspiratrice bien connue

Avocat au barreau de Gand, Henry Hubené a attendu l'âge de la retraite pour se laisser aller à son talent d'écriture et à son goût de l'histoire. Il y a quelques années, il nous avait donné un très joli récit empli d'émotion *L'Enfant du Zoute*, paru chez Racine. Le voici revenu avec un roman, *Ô !... Ma Belle Vendéenne*, œuvre où l'imaginaire prend pied dans une connaissance de l'histoire puisée aux meilleures sources.
Comment pourrions-nous dire autrement quand une de ses références n'est autre qu'Anne Bernet si appréciée par les lecteurs de *L'Action Française 2000*. C'est dans sa remarquable *Histoire de la Chouannerie* qu'il a trouvé les fils noués ensuite avec art pour constituer la trame de son intrigue. Il y était fait état d'une

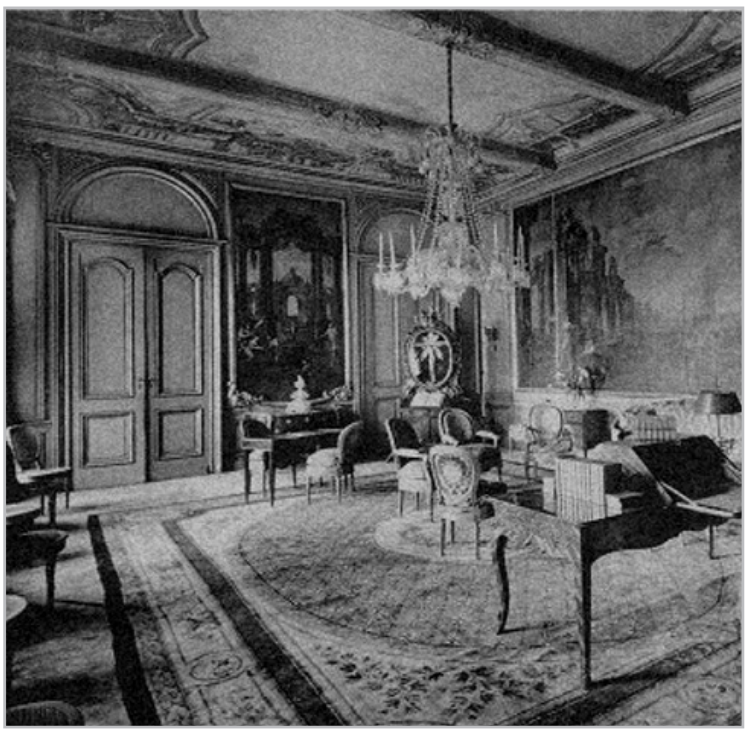

Louis XVIII séjourna à l'hôtel d'Hane-Steenhuyse, où se déroule l'épilogue du roman.

filière ostendaise aux complicités anglaises pour faire parvenir des armes à la Vendée insurgée.

Florian et Quentin

Sur fond de réalité historique, il fallait donner corps aux personnages de l'intrigue. « *Ay ! Marieke, Marieke, le ciel flamand couleur des tours de Bruges à Gand.* » Amoureux de Jacques Brel, Henry Hubené fit de deux jeunes gens, Florian, un Brugeois, Quentin, un Gantois, ses héros romanesques. Le premier, étudiant en histoire, pour les besoins de sa thèse va consulter des archives à Laval ; le second part à Cholet pour nouer des relations commerciales au nom de son drapier de père.
Les deux amis font route ensemble. L'agitation en France laisse place à la Révolution. Ses tumultes devenant exactions auront vite raison de l'idéalisme généreux, mais un peu utopique de Quentin. Florian, lui, est plus traditionaliste mais moins audacieux. Au fil des événements et... de leurs amours, Florian deviendra le plus aventureux des deux. Ne déflorons pas l'intrigue aux multiples rebondissements. Sachez que les deux amis, malgré la tourmente révolutionnaire et les malheurs qui accablent des êtres chers, trouveront, enfin le bonheur. L'épilogue se passe à Gand en l'hôtel d'Hane-Steenhuyse durant les Cent Jours.

L'hôtel de Louis XVIII

Louis XVIII, fuyant le retour de l'Empereur, y a établi sa résidence. Aujourd'hui, dans ce musée acquis par la ville et en voie de restauration, on peut toujours admirer la magnifique salle de bal. Désormais, tout visiteur qui aura lu *La Belle Vendéenne* l'associera, dans sa mémoire, à ce lieu inséparable de l'histoire de Gand et de celle des Bourbons. ■

Charles-Henri Brignac

✓ Henry Hubené : *Ô !... Ma Belle Vendéenne !* Publibook, 422 p., 27 euros (ou 13,50 euros en PDF).

Pour un calice d'étain

« *Il faudra bien avant la fin du jour* », disait notre cousine Dorothée Follavoine, « *trouver une bonne pensée à verser comme un vin de gratitude dans le calice d'étain* ». Ce calice était celui de Saint-Savin : lors de la retransmission télévisée de la messe au matin de la fête des Rameaux, le prélat qui présidait à la cérémonie avait déposé sur l'autel un calice d'étain, objet d'une vénération singulière. Pendant les sanglants tumultes de la Révolution, il servait à un prêtre fidèle pour les messes clandestines. Ce calice, d'un étain d'une médiocre qualité, de couleur noirâtre, était tombé à terre lors d'une bagarre, et le bord en avait été ébréché. Son apparence avait à nos yeux quelque chose d'insolite et de surréel. Quant à son nom, les hypothèses étaient quelque peu incertaines : y avait-il plusieurs saints du nom de Savin ?
Au moins notre ami Polydore se souvenait-il de deux localités ayant reçu son parrainage. S'agissait-il en l'occurrence de Saint-

Savin-sur-Gartempe, que la cousine Follavoine avait traversé quelques années avant et où elle avait fortuitement assisté à de rustiques funérailles ?
En l'absence de toute certitude, l'ami Polydore proclamait qu'il fallait se tourner vers une interprétation mystique : il pensait que la coupe vénérable et champêtre de Saint-Savin nous avait été léguée pour conserver le souvenir, et pour raviver nos mémoires toujours affaiblies. Nous devions, chaque matin et chaque soir, y verser une libation symbolique et mystique, en hommage de gratitude au Seigneur pour le don du temps jadis et pour le don de lendemains prospères et fidèles ; une gorgée d'hier, une lampée pour saluer les lendemains. Les ans passés vont dans la coupe sacrée se réconcilier avec les ardentes espérances : un honneur commun, qu'exprime le vieux chant des paysans du Bocage : « *Nous n'avons qu'un honneur au monde, c'est l'honneur de notre Seigneur.* » Il convient que nous retrouvions au cours de la vie, des chants propices à une dignité renouvelée. Le temps que nous vivons se complaît dans les retours d'angoisses qui n'ont même pas le prestige douteux des tragédies authentiques.
Les commérages quotidiens de la presse ne sauraient se satisfaire de la mévente des huîtres ou de la multiplication catastrophique des algues vertes. On nous inflige un nombre affligeant de filles violées de nouveaux-nés égorgés, promis au congélateur familial, à moins qu'on ne les destine au four domestique ou à une disparition définitive et rassurante en quelque bétonneuse. Dans les jours que nous venons de vivre, un personnage, assez souvent proposé aux lecteurs chrétiens comme une lumière spirituelle, proclame l'inexistence du démon, qui ne serait qu'un fantasme pour croyants imbéciles.
Nous souhaitons reprendre les mélopées obstinées, les psalmodies gémissantes qui honorèrent les jours de nos aïeux et encore nos enfances ! « *Nous n'avons qu'un honneur au monde...* » Nous savons que les anges des longs voyages de la vie nous attendent à un prochain carrefour pour nous faire retrouver le chemin de Longue-Haleine, qui mène à la prairie secrète de Sainte-Fontaine au cœur des antiques bocages. Une main mystérieuse bientôt sortira de l'ombre pour nous offrir le calice d'étain des rédemptions éternelles. ■

Jean-Baptiste Morvan

❑ LIVRES

L'ultime douceur de vivre

« *Qui n'a connu les dernières années de l'ancien régime ignore ce qu'est la douceur de vivre…* » soupirait Talleyrand qui, pourtant, avait tant fait pour le jeter à bas. Épistoliers, mémorialistes, historiens, romanciers aident à comprendre le climat qui précéda la Révolution.

Quiconque s'est intéressé à Madame Élisabeth connaît Angélique de Mackau, l'amie d'enfance à la fidélité jamais démentie. Mariée à seize ans au marquis de Bombelles, diplomate du double de son âge, Angélique aurait pu être l'aristocratique victime d'une union de convenances, prompte à trouver dans l'adultère l'amour absent de son ménage. Ce ne fut pas le cas : vingt-deux ans, elle forma avec Marc un couple si follement épris que, l'ayant perdue en couches de leur septième enfant, le marquis, inconsolable, entra dans les ordres, et finit, sous la Restauration, évêque d'Amiens.

Correspondance intime

On eût scandalisé ses ouailles en divulguant la correspondance passionnée que le prélat, jeune marié en poste à Ratisbonne, avait échangée durant trois ans avec l'épouse retenue à Versailles auprès de la princesse... De telles lettres sont rares, parce que les intéressés ou leurs proches prennent d'ordinaire soin de les détruire. Celles des Bombelles, saisies lors des Journées d'Octobre, échappèrent aux censures familiales pour rejoindre les archives des Yvelines. Si les spécialistes savaient où les consulter, elles restaient, cependant, inaccessibles au public.

En les publiant sous le titre *Que je suis heureuse d'être ta femme*, Évelyne Lever révèle, en sus d'un témoignage de première main sur le quotidien de la Cour entre 1778 et 1782, un document à contre-courant des idées reçues sur l'amour et la vie conjugale dans la haute noblesse à la fin du XVIII[e] siècle. Les Bombelles s'adorent, le disent, le vivent, le prouvent. La séparation forcée, l'angoisse perpétuelle éprouvée l'un pour l'autre, leur bonheur de jeunes parents leur arrachent des accents d'une modernité surprenante. Ces lettres, très intimes, sont rédigées d'une plume élégante, mais avec les mots de tous les jours ; elles pourraient avoir été écrites hier aussi bien qu'il y a plus de deux siècles. Il y a de l'indiscrétion à les lire ; pourtant, il est impossible, après les avoir commencées, de s'arrêter...

Vertus et grandeurs de la race royale

Lorsqu'elle monte à l'échafaud, le 10 mai 1794, Madame Élisabeth a trente ans ; elle est jeune, ravissante, brillante, politiquement avisée, plus, sans doute, que son malheureux frère auquel elle a en vain tenté maintes fois d'ouvrir les yeux. Tout cela, la postérité l'a ensuite oublié pour ne retenir d'elle qu'un portrait convenu, édifiant au possible, vrai d'ailleurs car il y eut de l'héroïsme et de la sainteté chez la sœur de Louis XVI, mais qui finit par écœurer des époques moins dévotes.

L'incontestable mérite de la biographie que Monique de Huertas consacra en 1985 à la jeune fille, et dont paraît une nouvelle réédition, est de l'arracher aux littérateurs à l'eau de rose pour en proposer une image plus authentique et moins convenue. Madame Élisabeth, qui avait failli devenir la troisième épouse de l'empereur Joseph II, puis reine du Portugal, mariages d'État auxquels elle s'opposa de son mieux, probablement parce que son cœur l'inclinait vers un homme qui, définitivement, ne pouvait prétendre à sa main, ne ressembla jamais, ni de près ni de loin à la prude bigote aspirant au carmel que d'aucuns ont cru voir en elle. Très pieuse, certes, convaincue que le bonheur ne se trouvait pas sur cette terre, elle se sacrifia, avec une lucidité effrayante, alors même que les occasions de se sauver ne lui manquèrent point, à son roi, qui fut long à comprendre l'admirable dévouement de sa cadette, plus long encore à lui en témoigner de la reconnaissance. Tout cela, définitivement, est très éloigné des fades mièvreries entourant cette Capétienne qui incarna jusqu'à l'ultime seconde toutes les vertus et les grandeurs de sa race.

Une femme libérale et très conventionnelle

Victorine de Chastenay, issue en 1771 d'une bonne famille de la noblesse bourguignonne, chanoinesse de Remiremont, titre purement honorifique qui ne lui interdisait point le mariage, aurait pu, elle aussi, lier son sort à celui de la famille royale, ou choisir l'exil, comme la marquise de Bombelles. Elle avait tôt paru à la Cour, y avait fait impression, s'était vue offrir plusieurs beaux partis. Mais les Chastenay donnaient dans les idées nouvelles avec une grande candeur dont ils furent mal récompensés puisque la Révolution les confondit avec le reste de la noblesse, les contraignant à se cacher.

Arrêté au début de l'été 1794, conduit à la Conciergerie, M. de Chastenay échappa à la guillotine où risquait de l'envoyer quelques critiques concernant les excès révolutionnaires, Robespierre étant tombé avant que s'ouvrît son procès. Les angoisses par lesquelles sa famille venait de passer, loin de dégoûter Victorine des changements, cependant, l'y ancrèrent : elle était tombée amoureuse de l'avocat de son père, le futur conseiller d'État Réal, qui joua ensuite un rôle assez douteux dans l'assassinat du duc d'Enghien et pendant le procès Cadoudal. Hélas, Réal était marié et ses sentiments, fort peu platoniques dit-on, envers M[lle] de Chastenay, ne l'amenèrent point à envisager le divorce...

Cette liaison durable empêcha Victorine de jamais se marier. Elle se consacra à une carrière littéraire et rencontra, sous l'Empire, quelques succès en étant l'une des premières femmes à publier des ouvrages d'érudition pure. Lancée, reçue, elle connaissait tout ce qui comptait en France.

Il ne resterait rien de son œuvre, totalement oubliée, si, en parallèle, M[me] de Chastenay n'avait rédigé ses Mémoires, consciente d'avoir été témoin d'événements remarquables, et commensale de quelques personnages qui ne l'étaient pas moins. Interrompu, repris, perdu, de sorte que l'on crût longtemps que ses souvenirs s'achevaient en 1812, alors que, morte en 1855, elle les poursuivit autant que le lui permit sa vue défaillante, ce texte largement autobiographique, qui n'échappe pas aux dangers du genre ni aux reconstructions flatteuses, met en scène une femme à la fois libérée et très conventionnelle, intelligente, bonne observatrice, mais souvent aveuglée par l'amitié, l'affection, l'estime, jusqu'à perdre tout sens critique.

Cette édition intégrale, présentée par Raymond Trousson, s'accompagne d'une présentation érudite permettant de combler les vides volontaires dans la biographie de l'auteur, d'un appareil de notes remarquable, et d'un index détaillé extrêmement précieux.

Sous la Terreur

Yolande de Kerodret, héroïne du roman de Gildard Guillaume, *Qu'un sang impur...*, présente plus d'un trait commun avec M[me] de Chastenay. Comme elle, c'est une aristocrate acquise aux Lumières, comme elle, applaudissant aux débuts de la Révolution, et, comme elle, éprise d'un homme nouveau, Jean Lehalleur, un ami de Danton. Mais, très vite, les événements prennent une tournure odieuse. Le père de Kerodret, l'oncle de Yolande, prêtre réfractaire, est emprisonné aux Carmes. La jeune femme elle-même est incarcérée. En cette fin août 1792, Paris est en ébullition, et les geôles de la capitale, réputées abriter des conspirateurs, deviennent l'endroit le plus dangereux du monde. Une évidence que le cadet de Yolande, scientifique naïf et idéaliste décidé à sauver les siens d'une tuerie annoncée, ne saisit pas. Il en mourra.

Gildard Guillaume avait déjà, avec *Terreur blanche*, prouvé qu'il était, outre un remarquable romancier, un historien scrupuleux et dépourvu de manichéisme. Il le démontre encore avec cette histoire d'amour tragique qui sert de bon prétexte pour entraîner à sa suite le lecteur dans l'horreur des journées de Septembre. Une horreur maîtrisée, toujours suspendue à l'instant où elle deviendrait insoutenable mais qui, dans l'odeur du sang et de la mort, les cris et l'épouvante, fait toucher la réalité du phénomène révolutionnaire, sa folie collective, sa cruauté. Et le cynisme des politiques dans la coulisse. Des vérités incontestablement bonnes à rappeler à ceux qui voudraient que la France soit née dans ces convulsions-là. ■

Anne Bernet

✓ Marquis et marquise de Bombelles : *Lettres intimes* ; Tallandier, 570 p., 29 €.
✓ Monique de Huertas : *Madame Élisabeth* ; Pygmalion, 330 p., 21,50 €.
✓ Victorine de Chastenay : *Mémoires* ; Tallandier, 895 p., 35 €.
✓ Gildard Guillaume : Qu'un sang impur... Albin Michel, 425 p., 21,50 €.

Petite archiduchesse

Tant de livres ont paru sur Marie-Antoinette qu'il semble désormais impossible d'ajouter quoi que ce soit à l'étude de la personnalité de la reine. Romancière, Catherine Hermary-Vieille n'y prétend pas et, puisant à de bonnes sources, elle veut simplement proposer un portrait - un de plus dira-t-on... - de cette petite archiduchesse mal mariée qui chercha à l'oublier dans les plaisirs du Hameau. C'est assez réussi, cela ne donne pas dans les absurdités d'une Sofia Coppola et cela ne saurait nullement nuire à la mémoire de la souveraine martyre. Pourquoi bouder son plaisir ? ■

A.B.

✓ CatherineHermary-Vieille : *Les Années Trianon* ; Albin Michel, 420 p., 22 euros.

❑ CINÉMA

Considérations sur *Avatar*

Salué pour sa richesse visuelle, le dernier film de James Cameron est parfois fustigé en raison de ses penchants "écolo", qui le rendraient suspect de paganisme. En voici pourtant une lecture réactionnaire.

Dans le magma du cinéma américain, des films sortent parfois du lot. Réalisé par James Cameron, *Avatar* est de ceux-là. Pandora est une planète lointaine à la végétation luxuriante dont le sous-sol regorge d'unobtainium. Au milieu du XXII[e] siècle, ce minerais précieux suscite la convoitise de la "Compagnie". Mais la planète est occupée par des indigènes humanoïdes, les Na'vi, dont la civilisation est restée très proche de la forêt à laquelle ils sont biologiquement reliés. Ils vouent un culte à la nature.

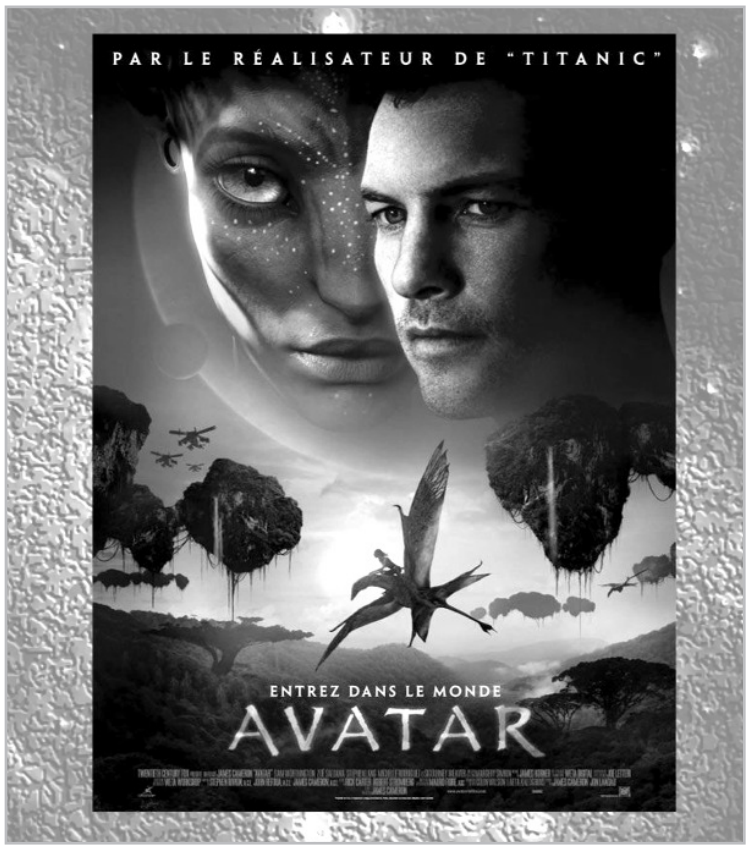

Deux sociétés opposées

Très vite, leurs rapports sont devenus conflictuels avec les Terriens, qui procèdent à une large déforestation et n'hésitent pas à ouvrir le feu... Dans ce contexte est lancé le programme "Avatar", censé permettre à des humains de revêtir temporairement le corps d'un Na'vi, créé artificiellement, afin de renouer des liens diplomatiques.
De prime abord, ce film apparaît dans l'air du temps : anticolonialiste, écologiste... Les Na'vi rappellent les amérindiens exterminés par les pionniers américains lors de la conquête de l'Ouest. Pourtant, on relève dans l'œuvre de James Cameron une portée qui lui a sans doute échappé, une portée authentiquement réactionnaire.
Le représentant de la Compagnie retient seulement du village Na'vi qu'il est situé au-dessus « *d'un tas d'oseille* ». Les mercenaires protégeant l'exploitation minière sont commandés par un colonel pour qui toute tentative de négociation est vaine, et qui n'hésitera pas à ordonner de frapper l'arbre sacré des Na'vi. De l'autre coté, ceux-ci forment une société dirigée par le chef-roi du clan, aux côtés duquel figure le chef spirituel du village. Ils sont attachés à leur territoire, à leur famille et à la forêt. C'est un peuple courageux dont les guerriers n'hésitent pas à affronter avec arcs, flèches et lances les *Marines* et leurs hélicoptères.
Deux sociétés s'affrontent : l'une démocratique et libérale, fondée sur l'argent, le Progrès, l'industrie ; l'autre monarchique, fondée sur la communauté, le sol, le sacré... Il n'est pas difficile pour un contre-révolutionnaire de choisir son camp.
En ces temps de mondialisation, où l'idéologie dominante voudrait nous faire croire que la terre n'appartient à personne, que nous sommes tous des nomades, sans racines, sans histoire, les Na'vi symbolisent la volonté d'un peuple qui, contre l'avènement du tout marchandise, se dresse pour revendiquer son droit sur sa terre pour y vivre selon ses lois et ses traditions.

Les germes d'une reconquête réactionnaire

Quelques aigris nostalgiques opposeront à l'anticolonialisme de l'œuvre (pourtant porté par certains réactionnaires) l'épopée d'un Lyautey, icône au demeurant bien esseulée dans l'histoire des colonisations. Mais que reprocher à un peuple qui se défend contre un envahisseur ? D'autres reprocheront au film son côté "écolo"... Ce serait oublier que les premiers écologistes étaient tous soit réactionnaires, soit conservateurs. Certains, enfin, stigmatiseront le paganisme illustré par le culte de la déesse Ewya – bien que le film, à ce titre, s'inscrive beaucoup plus dans la mouvance *New Age* que dans le renouveau païen. Par la voie de l'*Osservatore Romano*, le Vatican a dénoncé avec justesse « *un spiritualisme faisant le culte de la nature* ». Cependant, quelle formidable leçon que ce retour du sacré !
Deux lectures sont possibles. L'une est celle des éternels perdants, qui voient une défaite dans chaque œuvre ne portant pas l'intégralité de leur pensée. L'autre décèle les germes d'une reconquête réactionnaire des esprits : le dégoût de plus en plus profond de nos contemporains pour la société matérialiste et mercantile. La seule chose qui nous manque, c'est un pont, un point de jonction entre cette perception des uns et les propositions des autres : une jonction entre *Avatar* et Joseph de Maistre. ■

Stéphane Piolenc

Qu'est-ce que la fraternité ?

Fêtant le baptême du Christ, le pape Benoît XVI a déclaré dimanche 10 janvier : « *On ne peut pas établir la fraternité avec une idéologie, encore moins avec un décret d'un quelconque pouvoir constitué.* »
On ne saurait mieux dénoncer la maçonnique prétention de la Révolution de 1789 de proclamer la fraternité au nom d'une idée de l'homme, sous-entendant la haine de quiconque n'adhère pas à cette idée : sois mon frère ou je te coupe la tête...
Belle "fraternité" qui envoya des Français par milliers à la guillotine et mit l'Europe entière à feu et à sang, prélude à des guerres et des massacres idéologiques dans le monde entier jusqu'à nos jours !
La fraternité, comme la liberté, comme l'égalité, est une idée chrétienne devenue folle en se séparant de Dieu et « *de la sagesse éternelle* », comme l'avait dit Jean-Paul II au Bourget en 1980. Benoît XVI précise encore plus qu'« *on se reconnaît frères à partir de la conscience humble mais profonde d'être enfants de l'unique Père céleste* ». Revenir au sens précis des mots permet d'échapper aux engouements suicidaires.

M.F.

Terrorisme intellectuel

Quand l'idéologie, poussée à un niveau frénétique rend idiot...

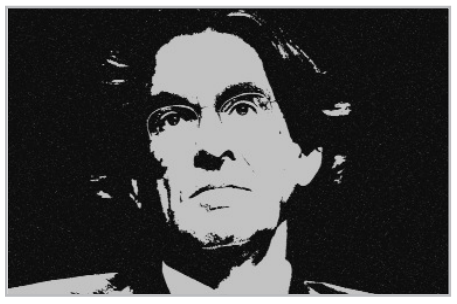

La presse a rendu hommage à Claude Lévi-Strauss décédé le 30 novembre 2009. Même si on est hostile au structuralisme, ce qui est mon cas, on ne peut que saluer un esprit supérieur, d'autant plus que l'espèce semble en voie d'extinction. Les journalistes qui n'ont sans doute pas beaucoup lu l'ethnologue, et certainement mal compris ce qu'ils en ont lu, nous ont énervés par la frénésie avec laquelle ils ont agité l'encensoir et baisé la carpette. Mais le ridicule des thuriféraires ne peut égaler celui qu'ont atteint sur la chaîne de télévision *LCI* MM. Luc Ferry, ancien professeur de philosophie et ancien ministre, et Jacques Julliard, journaliste du *Nouvel Observateur*.

Deux gardiens du Temple

Ces deux gardiens du temple des Droits de l'Homme ont exhumé cette déclaration de Lévi-Strauss prononcée en 1989 : « *Si Hitler avait gagné, son ordre barbare aurait été tenu pour très civilisé par les nazis. Et si les Juifs avaient été rayés de la terre, du point de vue de l'hitlérisme, ça n'aurait été rien au regard d'une histoire humaine qui se compte en millions d'années. Des choses pareilles sont déjà arrivées.* »
Lévi-Strauss raisonne avec le recul de l'historien qui considère les succès et les revers des sociétés humaines d'un point de vue relatif et contemple nos activités sous le regard du temps et de son immensité. Il faut être d'une sottise crasseuse pour voir la moindre approbation des idées hitlériennes dans de tels propos, tenus par le petit-fils d'un ancien rabbin de la synagogue de Versailles, mais Luc Ferry stigmatise une pensée « *qui vaudrait aujourd'hui condamnation immédiate* ».
Est-on devenu bête à ce point ? Il semble que ce soit le cas. *Tintin au Congo*, qui a connu la réprobation, risque désormais la censure complète bien que les personnages les plus stupides et les plus méchants de l'histoire soient des blancs. Le colonialisme belge doit disparaître, en dépit de l'histoire. On a vu des demandes d'interdiction du *Marchand de Venise* de Shakespeare à cause de Shylock ! Nous avons vu changer quelques vers du *Cid* qui auraient gêné quelques mahométans et les turqueries du Grand Siècle – *Les Fourberies de Scapin* – font hurler nos grandes consciences laïques.

Le passé coupable

Tout le passé est coupable : les Français devront-ils demander repentance aux Italiens pour la conquête de la Gaule par César ? Il y eut, lisons les *Commentaires* de César, des péripéties qui relèvent du génocide (massacres, déportations, mutilations). Mais les Français ne sont pas plus les Gaulois que les Italiens ne sont les Romains ! Nous pourrions crier "Repentance ! Repentance !" « *Mais nul sinon Écho ne répond à ma voix !* » dirait du Bellay.
Complètement idiots, ces messieurs les "intellectuels" ? Ils ont pourtant accompli de bonnes études. Jacques Julliard fut normalien ; il fréquenta les catholiques de gauche dont le philosophe Jean Lacroix. Agrégé d'histoire, il passa du CNRS au *Nouvel Observateur via* la CFDT. Le voilà aux éditions du Seuil ! En 2007, il fut nommé au Comité pour la réforme des collectivités locales.

Spectacle médiatique

Quant au philosophe chevelu Ferry, agrégé de l'Université, ancien ministre, il côtoie Gérard Longuet, Pierre Mauroy et quelques autres éminences de la République dans le Comité de réflexion et de proposition sur la modernisation et le rééquilibrage des institutions, appelé plus communément comité Balladur. Il siège également au comité prospectif de Vivendi Universal, une officine de divertissements télévisés. Nous voudrions savoir comment ces sièges sont rémunérés. En fait, ces messieurs qui appartiennent à des groupes d'influence passent par des postes où ils ne font que de la représentation, mais cette dernière n'est pas gratuite.
Leurs positions relèvent d'abord du spectacle médiatique. Si on cherche plus loin, avons-nous simplement de l'affectation ou bien croient-ils vraiment aux sottises simplistes qu'ils profèrent ? L'idéologie, poussée à un niveau frénétique, rend-elle sot ? Le débat reste ouvert. ■

Gérard Bedel

Vœux du CRAF

Le 8 janvier 2010 furent présentés les traditionnels vœux du mouvement d"AF dans les bureaux du journal, en présence d'un soixantaine de jeunes militants. Un discours enthousiasmant d'Olivier Perceval a précédé une sympathique galette des Rois. Cet instant d'amitié a aussi permis de faire le point sur ce premier trimestre militant. ■

Banquet

Le banquet des amis de l'Action française s'est tenu ce samedi 16 janvier. Ce fut un beau moment d'amitié française. Se sont succédé au micro Olivier Perceval, Stéphane Blanchonnet, Michel Fromentoux, Bernard Pascaud, Bernard Bonnaves. Gageons que ce restaurant parisien, dont nous avons dû pousser les murs, résonnera encore longtemps des éclats de rire des aînés comme des chants des étudiants ! ■

Marche aux flambeaux le 17 janvier

Marche aux flambeaux

La traditionnelle marche aux flambeaux, organisée comme chaque année pour le souvenir de Louis XVI, s'est déroulée le dimanche 17 janvier. Quelques centaines de royalistes ont défilé entre la Madeleine et la chapelle expiatoire où notre ami Portemont (des Manants du Roi) a prononcé un discours émouvant. Un dépôt de gerbe et une vibrante Royale ont conclu la cérémonie. ■

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Maurras en débat

CABESTANY - "Maurras et la théocratie" : conférence de Tony Kunter le samedi 23 janvier à 18 h 30. Hôtel Les Deux Mas, 1 rue Madeleine Brès. À 20 heures, dîner au restaurant Le Patio, même adresse (30 euros). Inscriptions auprès de M^me^ F. Baux ; tél. 04 68 66 76 06.

BOUCHES-DU-RHÔNE

Le Souvenir de Louis XVI

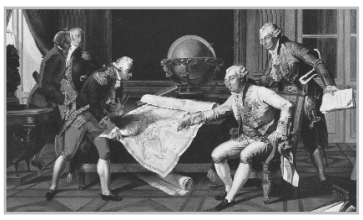

Une messe pour le repos de l'âme du roi Louis XVI sera célébrée **le 21 janvier 2010 à 19 heures** en l'église Saint-Pierre de Rognonas. En présence de M^me^ Danièle Wilkin-Pouységur, Clément Gautier, Gérard Bedel, et SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme. La messe sera suivie d'un dîner (25 euros).

Inscription par téléphone au 06 21 63 27 65 ou par courriel à l'adresse af.se@orange.fr

Centre royaliste d'Action française

10 rue Croix-des-Petits-Champs
75001 PARIS
communication@actionfrancaise.net

Président :
Olivier Perceval
Secrétaire général :
Romain Hellouin
Trésorier :
Giovanni Castelluccio
Secrétaire administratif :
Marie-Suzanne de Benque d'Agut
Responsable opérationnel :
François Bel-Ker
Communication externe :
Jean de Chenon
Communication interne :
Philippe Castelluccio,
François Lamy
Coordination provinces :
Philippe Castelluccio
Militantisme :
Jean-Baptiste de l'Aviath
Formation :
Olivier Perceval,
Erwan Bloüet, Marc Savina

Ventes à la criée

Venez vendre le journal avec nous ! Pour Sainte-Odile et Sainte-Germaine, prendre contact avec Philippe Castelluccio au 06 35 50 50 68 ; pour Maubert-Mutualité et le Quartier latin, écrire à Frédéric Wincler, fredericwincler@yahoo.fr ; pour les autres ventes partout en France, appelez Jean-Baptiste de l'Aviath au 06 81 55 36 78.

Cercles d'études

PARIS

Vendredi 22 janvier :
Le royalisme en France, état des Lieux par Éric Bianchi.
Vendredi 29 janvier :
Tentatives de conquête à gauche (fin XIX^e^-XX^e^ siècle), par Jean-Philippe Chauvin.
Vendredi 5 février :
Les duels, par Marc Savina.

Rendez-vous à 19 h 30, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, Paris 1^er^ (métro palais-Royal).

LYON

Samedi 30 janvier :
L'identité nationale selon Maurras,
par Stéphane Blanchonnet.

Rnseignements par téléphone au 06 82 83 92 00.

Adhésions

Nouvelle année ? Nouvelle cotisation ! Pensez dès à présent à votre adhésion, qui est de 32 euros pour un an (demi-tarif pour les étudiants, chômeurs ou ecclésiastiques), la moitié étant reversée à la section locale de votre choix. Cette ressource indispensable nous permettra de monter nos projets.

CRAF, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris.

Autocollants

Du matériel militant tout frais est arrivé !
Des autocollants, mais aussi des affiches...
N'hésitez pas, profitez-en !

Groupe d'Action royaliste

Les camelots du Groupe d'Action royaliste tireront les rois à l'issue d'un banquet organisé le dimanche 31 janvier (inscription par courriel à contact@actionroyaliste.com).

Ils annoncent en outre la sortie d'une vidéo sur l'assassinat de Marius Plateau, la publication de brochures, l'impression d'autocollants, la fabrication de T-shirts.

✓ www.actionroyaliste.com

FIANÇAILLES

❑ Nous sommes heureux d'annoncer les fiançailles de **M. Flavien Bertran de Balanda** avec **M^lle^ Agathe Merly de Nançay** au monastère de Ganagobie le 6 décembre 2009. Nous présentons toutes nos félicitations aux futurs époux.

DÉCÈS

❑ Nous avons appris avec peine le décès, à l'âgé de 82 ans, de notre fidèle abonné, **M. Bernard Cottin**, survenu à Morez (Jura) le 29 décembre 2009. Ses obsèques religieuses ont été célébrées le samedi 2 janvier 2010 en l'église de Longchaumois, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.
Avec l'assurance de nos prières pour le défunt, nous présentons nos condoléances attristées à son épouse, ses enfants et petits enfants.

❑ Nadège et Serge Vettard, Isabelle et Jean-Claude Mizzon, ses enfants, Anne et Bertrand, Julien, Guillaume, Arnaud et Alice, Julie, Manon, ont la douleur de vous faire part du décès de **M. Michel Boquin**, colonel de gendarmerie (Hre), ancien combattant, survenu le 10 janvier 2010 dans sa 83^e^ année. Selon la volonté du défunt, l'incinération a eu lieu le jeudi 14 janvier au crématorium de Lyon.

PROMOTION

❑ Nous apprenons avec plaisir la promotion de notre fidèle abonné **M. Philippe A. Boiry** au rang de chevalier de la Légion d'honneur au titre du ministère des Anciens Combattants (promotion du 1^er^ janvier). Nous lui adressons nos vives et amicales félicitations.

ANNONCES

❑ Pour son 10^e^ anniversaire, **Radio-Silence** vous convie à **un déjeuner le samedi 23 janvier** à midi au restaurant Au chapeau gris, 7 rue Hoche à Versailles. Réservation (sans chèque) à La Voix du silence, 5 rue Dufrénoy, 75116 Paris, ou par courriel à radio-silence@wanadoo.fr Le règlement du déjeuner (30 euros) se fera sur place.

❑ **France royaliste Nice-Provence organise une journée commémorative de la mort deLouis XVI le dimanche 24 janvier**, en présence de SAR le prince Sixte-Henri de Bourbon Parme. À 10 heures : grand-messe traditionnelle en la chapelle de l'archiconfrérie de la Très Sainte Trinité (Vieux Nice). Déjeuner amical à 12 heures dans les salons du Grand Hôtel Aston, 12 avenue Félix Faure. À 15 heures, Gérard Bedel prononcera une conférence sur "le règne de Louis XVI ou la tragédie de la vertu". La journée se terminera avec la conclusion du Prince.

❑ **Fête des Rois dans le Sud-Ouest et conférence de Gérard Bedel sur "l'AF en 2010".**
Bordeaux : dîner-débat vendredi 29 janvier à 19 h 30 au restaurant Le Xaintrailles 114 boulevard du maréchal Leclerc ; participation : 24 euros.
Toulouse : déjeuner-débat samedi 30 janvier à 10 h 45 ; participation : 24 euros.
Bayonne : conférence le 30 janvier à 18 h 30 ; participation : 5 euros (hors consommations). Règlement à retourner avant le 22 janvier au CAEC, BP 80093, 33035 BORDEAUX CEDEX ; chèques à l'ordre de CAEC - CCP 15 503 63 W BOR. Renseignements : 06 33 92 22 78.

❑ ÊTRE FRANÇAIS (V)

Français de souche et fier de l'être

N'est-on pas d'autant plus Français que l'on est Breton, Normand ou Vivarois ? Le jacobinisme a dénaturé et refroidi le sens national, en négligeant les multiples sources de notre génie. Construit patiemment autour du sceptre royal, le pays est pourtant riche de sa variété : moult écrivains l'ont rappelé...

Le moi est haïssable, disait Pascal. On me pardonnera peut-être de parler pour une fois à la première personne, mais point ne me chaut de paraître haïssable à Nicolas Sarkozy en me proclamant "Français de souche". Qui dit souche dit enracinement, et qui n'a pas de souche est une épave. Libre au duo Sarkozy-Besson d'échafauder une France d'épaves. Elle ne sera jamais la mienne. D'ailleurs elle ne saurait durer longtemps...

Dans l'actuel débat kafkaïen sur "l'identité nationale", on n'entend guère parler – et c'est un signe ? d'identité régionale, or celle-ci dans un pays diversifié comme la France est le soubassement de l'identité nationale. Je suis, et plusieurs de mes lecteurs le savent..., fils des monts du Haut-Vivarais, ce pays aux amples harmonies qui portent le regard vers le ciel, où le sol âpre et avare a porté au long des âges à la sage économie des forces et des sentiments des hommes à la fois idéalistes et réfléchis, mêlant étroitement les héritages celte et latin. Aussi haut que je puisse remonter dans la généalogie de mes parents, grands-parents et arrière-grands-parents, je ne rencontre que des hommes et des femmes issus de villages autour d'Annonay d'où s'éleva la montgolfière et de La Louvesc où vint mourir le grand saint Jean-François Régis. J'ai donc bien des raisons, en tant que catholique et en tant que Français, de me sentir insulté au plus haut point quand j'entends l'aléatoire chef de l'État dire son mépris des Français de souche.

Les Vivarois allant en pèlerinage sur le tombeau de saint Régis à La Louvesc ne se posent pas de questions sur leur identité française...

Les racines du génie français

Mon cas est évidemment celui de millions d'autres Français qui puisent dans leur identité régionale leur manière d'être français et d'aimer la France. J'eus dans ma lointaine jeunesse la chance, et l'honneur, de me lier d'amitié avec le poète Charles Forot, lequel, au cœur de ce Vivarais appelé, depuis la Révolution, département de l'Ardèche, rassembla de 1920 à 1960 autour de son ancestral Pigeonnier de Saint-Félicien toutes les forces vives, intellectuelles et artistiques du pays et des environs auvergnats, rhodaniens et provençaux, non pour enfermer la littérature et l'art, mais au contraire pour faire entrer le Vivarais bien vivant dans les grands courants de l'intelligence française. Le régionalisme, écrivait Forot, « *est apport d'un sol, d'un groupe d'hommes façonnés par une race, des conditions d'habitat, un climat déterminé dans le grand courant de la vie et de l'art français et par là même universels. Il s'agit d'être l'affluent d'un beau fleuve, et non la petite mare qui ne reflète qu'un coin de ciel entre les joncs. Nous voulons de l'air neuf, de la lumière, de la sève.* [...] *Et surtout le contact avec la terre, cette bonne terre où prend racine toute vie.* »

De son côté Jean-Marc Bernard, un autre poète, né de l'autre côté du Rhône, rédacteur de la *Revue critique des idées et des livres*, mort trop jeune sur le front en Artois en 1915, avait montré la nécessité du régionalisme pour « *augmenter nos ressources en profondeur* » mais aussi pour « *pousser nos qualités régionales jusqu'à l'universel* », pour « *donner une base réelle et solide à l'infini de nos conceptions afin de les maintenir dans les limites humaines* ».

On peut rappeler aussi Ernest Renan s'exprimant, lui, en tant que Breton : « *Je ne suis pas un homme de lettres, je suis l'aboutissement de longues fibres obscures de paysans et de marins. Je jouis de leurs économies de pensée..., ce qu'il y a de meilleur en nous vient d'avant nous.* » On pourrait aussi évoquer le Lorrain Maurice Barrès opposant aux jeux de la politique les réalités de la tradition, louant « *la terre et les morts* » et enrichissant son moi des émotions artistiques de sa terre. Chacun sait aussi avec quel talent Charles Maurras et Frédéric Amouretti montraient la nécessité pour la France de redonner vie aux libertés régionales, dans la *Déclaration des Félibres fédéralistes* (1892), que d'aillleurs les éditions du Pigeonnier allaient rééditer magnifiquement en 1942, quand il était si urgent de refaire de la force française.

Du jacobisme à la liquidation

Laissant bien sûr de côté les misérables qui, de ci de là, détournent le régionalisme en machine de guerre contre l'unité nationale, voire en séparatisme, j'entends affirmer que le régionalisme est un élément constitutif de l'âme française. Il cultive les manières d'être héréditaires, les styles artistiques particuliers, le réel, l'authentique, le vif qui donnent aux groupes sociaux comme aux individus des personnalités fortes et bien tranchées, capables d'atteindre au plus haut degré possible d'humanité : « *Au bel instant où elle n'a été qu'elle même,* dit Maurras, *l'Attique fut le genre humain.* »

Je suis d'autant plus pleinement Français que je suis plus pleinement Vivarois. Les tristes années de la Grande Guerre ont prouvé que les meilleurs défenseurs de la patrie étaient ceux qui, comme l'avait dit Frédéric Mistral, pleuraient en quittant leur clocher. Déjà en 1870, ce furent – et ce n'est là qu'un cas parmi beaucoup d'autres - les Mobiles de l'Ardèche qui vinrent se sacrifier en grand nombre pour défendre à Vernon loin de chez eux la terre normande d'autant plus vaillamment que leur propre amour de la terre charnelle leur enseignait le devoir de défendre celle de tous leurs compatriotes. Aimer la France, c'est plus qu'aimer un drapeau...

Le jacobinisme, en figeant l'appartenance à la nation française sur un seul modèle, laïque, gratuit et obligatoire, et en imposant au nom des Droits de l'Homme un type d'homme reniant toute racine et toute transcendance, a considérablement dénaturé et refroidi le sens national. Il y a été d'autant plus porté qu'en l'absence du roi, fédérateur d'âge en âge, il ne restait plus rien, sinon le carcan de l'idéologie républicaine, pour garder dans l'unité les provinces patiemment rassemblées en huit cents ans par la Couronne.

Faut-il s'étonner que tant de jacobins d'hier s'érigent aujourd'hui en liquidateurs de la France ? Ils ont depuis si longtemps perdu le sens de la nation, des multiples sources de son génie, de la richesse de sa variété ! Qu'ont-ils à répondre à M. Sarkozy quand celui-ci leur demande de remettre en cause une identité nationale qu'ils ont déjà bien oubliée ?... Les Droits de l'Homme, multi-fonctions, leur servent alors à appuyer une conception de l'identité française se faisant et se défaisant en fonction des nouveaux arrivants. En somme une France fourre-tout où l'on a le droit de demeurer si l'on s'y sent bien, si l'on y trouve ce que l'on croit être son intérêt, sans que soit demandé un autre effort qu'une adhésion du bout des lèvres à des principes républicains totalement vermoulus.

Le royaume

Or il existe encore une France avec des racines multiples et millénaires. Réalité que M. Sarkozy ne peut sentir... Tant pis pour lui. Nous, gens de Provence, du Languedoc, du Dauphiné, de Lorraine, de Bretagne, de Normandie, du Berry, d'Auvergne, du Limousin, d'Aquitaine, de Paris..., ou du Vivarais, nous qui sommes « *les peuples* » dont parlait affectueusement Louis XIV, nous savons combien notre lente union sous le sceptre royal a contribué à fonder la France, le plus beau royaume que l'on ait vu sous le ciel. Nous n'avons donc pas besoin de nous contorsionner le corps et l'esprit pour savoir ce que c'est qu'être Français, et nous possédons suffisamment le sens de la diversité humaine pour savoir accueillir de nouveaux arrivants et les intégrer lentement et patiemment s'ils manifestent les capacités de vivre avec nous, ou plutôt, si notre façon de nous comporter leur donne envie de nous respecter et de nous ressembler...

En l'absence du roi pacificateur né, garant par devoir filial de l'intégrité physique et morale de la France, assez libre au-dessus des partis pour parler au nom de la France, mettre aux enchères la question de l'identité nationale est un risque grave qui se retournera contre celui qui l'a voulu. ■

Michel Fromentoux

L'ACTION FRANÇAISE 2000

TARIF DES ABONNEMENTS

(paraît les 1er et 3e jeudis de chaque mois)

1. Premier abonnement France (un an) ..... **76 €**
2. Premier abonnement Étranger (un an) ..... **85 €**
3. Abonnement ordinaire (un an) . **125 €**
4. Abonnement de six mois ..... **70 €**
5. Abonnement de soutien (un an) ..... **150 €**
6. Étudiants, ecclésiastiques, chômeurs (un an) ..... **65 €**
7. Outre-mer (un an) ..... **135 €**
8. Étranger (un an) ..... **150 €**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code postal ..... Ville .....

Tél. ..... Courriel .....

Bulletin à retourner avec un chèque à lordre de la PRIEP à :
L'Action Française 2000, 10 rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 PARIS
CCP Paris 1 248 85 A

Édité par PRIEP S.A. au capital de 59 880 euros – 10, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris – Imprimerie RPN – 93150 Le Blanc-Mesnil
Numéro de commission paritaire 0410I86761 – Directeur de la publication : M.-G. Pujo